

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
PAYS DE BARR

2024



PAYS DE BARR
communauté de communes

Andlau · Barr · Bernardvillé · Blienschwiller · Bourgheim
Dambach-la-Ville · Eichhoffen · Epfig · Gertwiller · Goxwiller · Heiligenstein · Itterswiller
Le Hohwald · Mittelbergheim · Nothalten · Reichsfeld · Saint-Pierre · Stotzheim · Valff · Zellwiller

Directeur de publication : Claude HAULLER

Coordination : Cécile YILDIRIM

Rédaction et relecture : Catherine COLIN, Christophe PEIFER, Céline KUNTZMANN, Étienne BERTIN, Céline NARCY, Franck BURCKEL, Maryline BOOTZ, Ibrahim DEDE, Berat SOYSAL, Sandra DELAPLACE, Sabrinat BONNET, Céline SCHOCH, Fabienne DIETZ, Clément JACQUES, Morgan VARENNES, Gildas MEHAYE.

Photographies, illustrations : Alexandra Koeniguer, Lilian GINET, freepik.com.



Madame, Monsieur,

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape décisive dans l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Barr en faveur de la transition écologique et du développement durable. Avec l'appui de l'entreprise Green, la collectivité s'est engagée dans le dispositif « Territoire Engagé Transition Écologique », posant ainsi les fondations d'une stratégie ambitieuse sur quatre ans.

En matière de mobilité durable, 2024 a été une année structurante : le lancement du covoiturage avec Karos, l'implantation du service d'autopartage Citiz à la gare de Barr, ainsi que le déploiement du transport à la demande Hopla'Go à visée sociale, ont permis de proposer des alternatives concrètes à la voiture individuelle.

Nous avons également veillé à l'amélioration de nos équipements communautaires et avons œuvré pour ainsi rénover les infrastructures sportives et l'aire d'accueil des gens du voyage.

2024 a également été l'année de plusieurs réalisations concrètes au service de nos habitants. Tout au long de ce rapport vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les agents de la Communauté de Communes sur l'enfance et la jeunesse avec le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP), le lancement des conférences autour de la parentalité pour accompagner les parents, ou encore l'activité du Relais Petite Enfance (RPE), véritable point de référence pour les parents et les professionnels.

Le tourisme est au cœur de nos compétences, avec la gestion du camping du Herrenhaus au Hohwald et des aires de camping-cars à Andlau et Dambach-la-Ville. Sur le plan culturel, le festival Clair de Rue & Clair de Nuit a rencontré un franc succès auprès du public. L'année 2024 marque une pleine confirmation de la stratégie de repositionnement de la Seigneurie, initiée en 2021 et déployée dès 2023, centrée sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel du Pays de Barr.

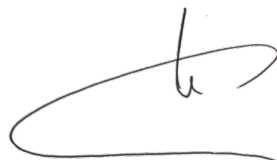
Se projeter en confiance vers l'avenir n'est possible que si les fondations sont solides. À cet égard, nous ne pouvons que nous réjouir de constater une situation financière solide et équilibrée de notre collectivité, qui nous permet de financer nos investissements sans recourir à l'emprunt.

Ces résultats traduisent l'engagement constant de l'ensemble de nos services, unis autour d'une ambition partagée : offrir à nos habitants un avenir plus durable et solidaire.

En 2025, nous maintiendrons cette dynamique avec la même détermination, afin de mener à bien notre transition écologique et de faire progresser nos projets au service du bien-être collectif.



Claude HAULLER
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Barr





SOMMAIRE

La Communauté de Communes du Pays de Barr	5
Les compétences	6
Les acteurs de la démocratie	9
Les élus	10
Les conseillers communautaires	11
L'organigramme des services	12
Développement économique	14
Parc d'Activités du Piémont	14
Plateforme d'Activités d'Alsace Centrale	14
2ème tranche du Wasen DLV et ZA de Zellwiller.....	14
Politique Locale du Commerce	15
Finances	16
Budget 2024	16
Contributions et Subventions	16
Ordures ménagères	16
Animation et promotion du territoire	17
La Seigneurie	17
Office de Tourisme et de la Culture.....	19
Festival Clair de Rue & Clair de Nuit	20
Taxe de séjour.....	21
Camping du Herrenhaus au Hohwald	21
Aires de Camping-cars.....	22
Communication	23
Équipements communautaires	24
Équipements sportifs	24
Autres sites.....	25
Périscolaires Pôle Enfance Jeunesse	25
Banque de matériel	25
Mobilités	25
Environnement et urbanisme	26
Transition écologique	26
Développement durable.....	26
Mobilités	26
Covoiturage - Autopartage - Transport À la Demande.....	26
Aménagements cyclables	26
Énergie	28
Clôture des diagnostics énergétiques	28
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	29
Enfance Jeunesse	30
Renouvellement DSP	30
Nouvelle dynamique au PEJ.....	30
Relais Petite Enfance	32
Service Animation Jeunesse	35
Parentalité.....	37
Ressources humaines.....	38

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE BARR

Le 1^{er} janvier 2013 était créée la Communauté de Communes Barr-Bernstein, fusion de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, elles-mêmes issues de SIVOM créés respectivement en 1974 et 1973.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes a changé de nom pour s'appeler **Communauté de Communes du Pays de Barr**.

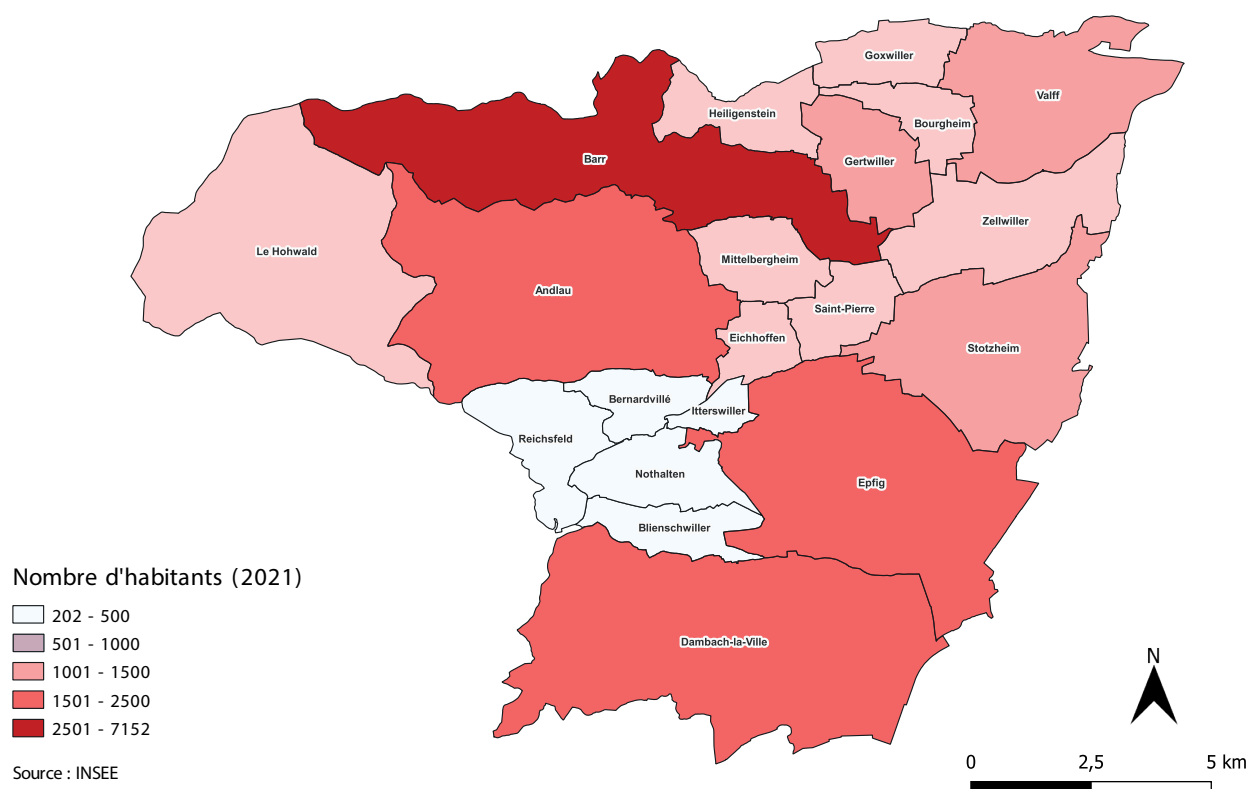
La Communauté de Communes du Pays de Barr est située entre Strasbourg et Colmar, et entre les pôles secondaires d'Obernai et de Sélestat.

Elle est composée au niveau administratif de vingt communes et totalisait **24 179 habitants** répartis sur 189,5 km² au recensement de 2018.

Barr, les bourgs de Dambach-la-Ville, d'Epfig et d'Andlau, ainsi que les 16 villages sont répartis au sein de trois entités géographiques : plaine, piémont et montagne.

Communes	Habitants	Densité	Superficie au km ²
Andlau	1 759	73,4	23,7
Barr	7 152	349,4	20,6
Bernardvillé	202	75,7	2,8
Blienschwiller	308	101	3,1
Bourgheim	635	225,4	2,8
Dambach-la-Ville	2 207	76,9	28,8
Eichhoffen	513	229,1	2,3
Epfig	2 246	102,6	21,9
Gertwiller	1 273	256,7	4,9
Goxwiller	835	253,9	3,3
Heiligenstein	938	240,3	4
Itterswiller	224	197,5	1,2
Le Hohwald	501	24,3	20,8
Mittelbergheim	598	163,2	3,8
Nothalten	440	114	4
Reichsfeld	295	59,6	5
Saint-Pierre	613	195,9	3,2
Stotzheim	1 090	80,1	13,6
Valff	1 369	128,2	10,9
Zellwiller	808	92,3	8,8

POPULATION MUNICIPALE DES COMMUNES DU PAYS DE BARR



LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2. ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement ; aménagement d'un bassin ou d'une fonction hydrographique ; entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; défense contre les inondations et la mer ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

4. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés au sens des articles L 2224-13 et suivants du CGCT.

6. ASSAINISSEMENT

Intégralité de la compétence assainissement des eaux usées comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

7. EAU

Intégralité de la compétence relative à la production et à la distribution d'eau potable au sens des articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du CGCT.



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

L'action d'intérêt communautaire suivante est inscrite au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement au sens du 4^{ème} paragraphe de l'article L 211-7 du code de l'environnement, en matière de lutte contre les coulées de boue portant sur des opérations revêtant une dimension communautaire.

2. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre de la politique de logement.

Les actions d'intérêt communautaire suivantes sont inscrites au titre du cadre de vie :

- Actions déclarées d'intérêt communautaire destinées à la valorisation, à la promotion et au soutien de l'identité paysagère et patrimoniale locale ainsi que de la sauvegarde des vestiges du patrimoine castral.
- Toute opération ou action d'intérêt communautaire destinée à favoriser l'émergence ou la mise en valeur de sites, bâtiments ou équipements remarquables au travers de cheminements ou circuits thématiques.
- Actions d'intérêt communautaire portant sur la valorisation du grand site naturel, patrimonial et paysager du Massif du Mont Sainte-Odile en partenariat avec les territoires concernés et les acteurs impliqués.

3. CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre portent sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies desservant l'ensemble des zones d'activités économiques ainsi que les voies desservant les zones d'aménagement concerté déclarées d'intérêt communautaire.

4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

5. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

Détermination, mise en œuvre et conduite d'une politique communautaire en matière d'enfance et de jeunesse prenant appui sur un Projet Éducatif Local en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les actions déployées à ce titre comprennent la création, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et de structures déclarés d'intérêt communautaire destinés à :

- L'animation d'un Relais Petite Enfance (RPE).
- L'exercice des activités de crèche, garderie avec restauration, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que leur gestion, et déclarés d'intérêt communautaire.
- L'organisation d'un Service Animation Jeunesse (SAJ) développant des activités socio-éducatives et socio-culturelles en direction des jeunes.

• Actions en faveur de l'emploi

Accompagnement ou soutien de toute initiative ou démarche favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire, déclarée d'intérêt communautaire.

6. ASSAINISSEMENT

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre jusqu'au 1^{er} janvier 2020 portent sur l'intégralité de la compétence assainissement comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1^{er} janvier 2020, le transfert de la compétence « assainissement » peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1^{er} janvier 2026 au plus tard.

7. MAISONS DE SERVICES PUBLICS

Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES **FACULTATIVES**

1. ACTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

- Élaboration et mise en œuvre d'un Projet de Développement et d'Aménagement du Territoire dans le cadre de la conduite des politiques communautaires en association avec les communes membres.
- Mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité.

2. ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région dans les conditions prévues à l'article L 1511-2 du CGCT.
- Définition d'un dispositif d'aides ou de régimes d'aides sur le territoire communautaire en matière d'investissement immobilier et de location de terrains ou d'immeubles dans les conditions prévues à l'article L 1511-3 du CGCT.
- Construction et gestion d'ateliers relais pour des opérations revêtant une dimension communautaire.

3. ACTIONS TOURISTIQUES

Construction, aménagement et gestion d'équipements à vocation touristique revêtant une dimension communautaire en favorisant également l'émergence de grands projets structurants contribuant à l'attractivité du territoire ou son rayonnement touristique.

4. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Création ou participation à la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique en partenariat avec les autres collectivités ou acteurs associés.

5. ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les modes de déplacements terrestres non motorisés, ainsi que les circulations douces destinées au maillage intercommunal par des cheminements piétons et des liaisons cyclables entre les agglomérations.
- Organisation et mise en œuvre d'un service de transport public de voyageurs à la demande en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité et Autorité Organisatrice du Transport de second rang par délégation du Conseil Régional et dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.
- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les usages partagés des véhicules terrestres à moteurs relatifs au covoiturage, à l'autopartage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif, dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.

6. ACTIONS CULTURELLES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute animation ou tout événement à caractère culturel comportant une dimension communautaire.

7. ACTIONS SPORTIVES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute action ou manifestation à caractère sportif comportant une dimension communautaire.

8. ACTIONS ÉDUCATIVES

Fonctionnement et équipement matériel du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr (CCPB) sont issus du dernier renouvellement général de juillet 2020. Au sein du Conseil Communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la population, chaque commune devant détenir au moins un siège.



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Il vote notamment le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Le Bureau est formé par le Président et les 7 Vice-Présidents. Il prépare les propositions à soumettre au Conseil de Communauté et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit régulièrement plusieurs fois par mois.

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS LÉGALES

- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission de Délégation de Service Public et de Concession
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Commission Locale Chargée d'Évaluer les Transferts de Charges (CLETC)

LES SIÈGES

Nombre de sièges	Communes
1	Bernardvillé Blienschwiller Bourgheim Eichhoffen Itterswiller Le Hohwald Mittelbergheim Nothalten Reichsfeld Saint-Pierre
2	Gertwiller Goxwiller Heiligenstein Stotzheim Valff Zellwiller
3	Andlau
4	Dambach-la-Ville Epfig
12	Barr

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Elles réunissent, sous la Présidence d'un ou deux Vice-Présidents délégués, les Conseillers Communautaires intéressés ainsi que quelques Conseillers Municipaux et constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles sont organisées avant chaque réunion du Conseil de Communauté selon l'ordre du jour de celui-ci.

- Commission Finances, Économie et Services au Territoire
- Commission Équipements, Développement Durable et Urbanisme
- Commission Action Touristique et Promotion du Territoire

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

LES COMITÉS DE PILOTAGE

- Enfance & Jeunesse
- Événementiel
- Développement Durable & Environnement
- PLUi
- Attractivité du Territoire

LES ORGANISMES EXTÉRIEURS PARTENAIRES

Le Conseil de Communauté désigne des représentants de la Communauté de Communes du Pays de Barr au sein des instances ci-dessous :

- Établissements publics supra-communautaires
 - ✓ Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS)
 - ✓ Syndicat Mixte d'Alsace Centrale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)
 - ✓ Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
- Établissements Publics
 - ✓ Établissement Public Foncier d'Alsace
 - ✓ Établissements publics locaux d'enseignement du second degré
 - ✓ Groupe Hospitalier de Sélestat - Obernai
- Organismes investis d'une vocation d'intérêt public
 - ✓ Mission Locale de Sélestat
- Organismes para-communautaires
 - ✓ Office de Tourisme du Pays de Barr
 - ✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Autres organismes
 - ✓ Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)
 - ✓ Fondation du Patrimoine
 - ✓ Association Slow Up Alsace

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

CLAUDE HAULLER

Maire de Dambach-la-Ville

Exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Barr, le Président est élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des Conseillers Communautaires et préside le Conseil et le Bureau.



LES VICE-PRÉSIDENTS



VINCENT KOBLOTH

1^{er} Vice-Président

Maire de Reichsfeld

FINANCES, BUDGET ET MOYENS GÉNÉRAUX



MARIËLE COLAS-SCHOLLY

4^{ème} Vice-Présidente

2^{ème} adjointe à la Ville de Barr

ACTION TOURISTIQUE & PROMOTION DU TERRITOIRE



NATHALIE KALTENBACH

2^{ème} Vice-Présidente

Maire de Barr

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET PROSPECTIVE



THIERRY FRANTZ

5^{ème} Vice-Président

Maire d'Andlau

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LOGISTIQUE



SUZANNE LOTZ

6^{ème} Vice-Présidente

Maire de Goxwiller

ENFANCE ET JEUNESSE



VINCENT KIEFFER

3^{ème} Vice-Président

Maire d'Itterswiller

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



JEAN-CLAUDE MANDRY

7^{ème} Vice-Président

Maire d'Epfig

URBANISME ET POLITIQUE FONCIÈRE

Quelques chiffres

7 Conseils de Communauté, 2 Conférences des Maires, 16 réunions du Bureau, 5 réunions COPIL, 1 Commission Réunie, 99 délibérations, 29 décisions du Bureau, 24 décisions du Président, 18 arrêtés.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	Noms	Prénoms
Andlau	BONNET	Fabien
	FRANTZ	Thierry
	WACH	Caroline
Barr	KALTENBACH	Nathalie
	BOEHM	Claude
	COLAS-SCHOLLY	Marièle
	ENGEL	Gérard
	MAULER*	Laurence
	HERING	Jean-Daniel
	WACK	Florence
	GLOECKLER	Gérard
	LEROY-KOFFEL	Anémone
	WEISSE	Hervé-Paul
	ALICI	Ferda
	ZUBER	Pierre-Yves
Bernardvillé	RISCH	André
Blienschwiller	SOHLER	Jean-Marie
Bourgheim	CORNEC	Jacques
Dambach-la-Ville	HAULLER	Claude
	MESSMER	Doris
	OSER	Pascal
	RISCH	Déborah
Eichhoffen	LAVIGNE	Évelyne
Epfig	MANDRY	Jean-Claude
	STIRMEL	Pascale
	KOST	Claude
	SCHMITT	Sabine
Gertwiller	HUCHELMANN	Rémy
	GRAFF	Suzanne
Goxwiller	LOTZ	Suzanne
	EHRHART	Yves
Heiligenstein	KARL	Jean-Georges
	FASSEL-DOCK	Christine
Itterswiller	KIEFFER	Vincent
Le Hohwald	CONRAD	Patrick
Mittelbergheim	CAVODEAU	Marie-Josée
Nothalten	REIBEL	Marc
Reichsfeld	KOBLOTH	Vincent
Saint-Pierre	RUXER	Denis
Stotzheim	KOENIG	Jean-Marie
	DIETRICH	Anne
Valff	LUTZ	Germain
	LUTZ-ROHMER	Denise

* Mme Mauler a siégé jusqu'au 15.10.2024

LE TROMBINOSCOPE DES SERVICES



Claude MAULLER
Président



Catherine COLIN
Directrice Générale des Services



Christophe PRIERS
Directeur Général Adjoint



Ibrahim DEDE
Charge de Direction



Eric VOGELISEN
Chef d'équipe



Elisabeth RAPP
Assistante



Berat SOYAL
Adjoint technique



Stéphane PITOTS
Adjoint technique



Philippe AUBERTIN
Adjoint technique



Isabelle GOMES
Agente nettoyage



Quentin RICH
Agent nettoyage



Patrick ESSIG
Adjoint nettoyage



Étienne BERTIN
Charge de Service



Clément JACQUES
Conseiller en énergie



Morgan VARENNES
Charge de Mission



Hélène DUJAS
Assistante



Diana ALMERAS
Responsable d'Unité



Cécile YLORIM
Charge de Communication



Gildas LEFAYE
Responsable Finances



Isabelle RIEDEL
Responsable RH



Sandra DELARACE
Chargée de Coopération

SAJ



Sabrina BONNET
Chargée de Coopération



Fabrice DIETZ
Chargé de Coopération



Céline NARCY
Directrice Office de Tourisme
et de la Culture



Maryline BOOTZ
Coordinatrice des activités
touristiques et culturelles



Frank BURCKEL
Directeur



Stéphane SCHMITT
Directeur



Hélène MULLER
Directrice



Oda VOGEL
Directrice



Christine COURVAUD
Directrice



Marine SCHMITT
Directrice



Greta KRIGEL
Directrice



Céline SCHOCH
Directrice



Méliana ZINGER
Directrice



Stéphane BRAUN
Directrice



Bruno PINTO
Directrice

Direction
de l'Aménagement et de la
Maintenance des Équipements

Direction
Développement Durable
TIC et Gestion

Direction Générale

Direction Moyens
Général et des
Affaires Juridiques

Direction Enfance Jeunesse

Direction des équipements
culturels et touristiques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

Le conseil de communauté a validé la modification du projet de construction de la **société Arco** sur un terrain de 67 ares. Une nouvelle destination est ainsi actée pour répondre aux besoins d'une entreprise co-traitante de la **société Forcis**, société en pleine expansion, déjà installée sur cette zone d'activités.

Le conseil de communauté a validé la cession suivante :

- un lot de 63,11 ares est attribué à l'**entreprise Sorgel Distribution** et à **G2 Gourmet**, spécialisées dans le commerce de gros et la production de surgelés, depuis juin 2013.



PARC D'ACTIVITÉS D'ALSACE CENTRALE

Le dossier de réalisation est pour le moment suspendu en attente de régularisation des études.



2^{ème} tranche ZA du Wasen



2^{ÈME} TRANCHE DU WASEN À DAMBACH-LA-VILLE

Le conseil de communauté a validé les cessions suivantes :

- Un lot de 35,45 ares est attribué à la **SARL la Cave du Tonnelier** et à la **SCEA le Domaine du Tonnelier**, spécialisées dans la viticulture, la vinification et la commercialisation de vins et crémants d'Alsace, depuis 1997 pour la SARL et 1991 pour la SCEA.
- Un lot de 22,86 ares est attribué à la **SAS Herrbach**, entreprise viti/vinicole spécialisée dans la commercialisation et la vente de vins d'Alsace, depuis le 1^{er} juillet 2021.
- Un lot de 46,43 ares est attribué à la **distillerie Meyer** et à la **SARL La Vallée** (filiale de la distillerie), deux entreprises spécialisées dans la production d'eaux de vie de fruits, de liqueurs et de whisky alsaciens depuis 1958.
- Un lot de 10,41 ares est attribué à la **société Olivier Chauffage**, spécialisée dans l'installation de chauffage toutes énergies (bois, fioul, gaz, PAC et solaire), ainsi qu'en sanitaire et climatisation.
- Un lot de 19,7 ares est attribué à la **société Mathieu Élagage**, spécialisée dans l'élagage, l'abattage, la taille, le dessouchage et le rognage, depuis 2002.
- Un lot de 19,82 ares est attribué à la **société Menuiserie Sengler**, spécialisée dans la menuiserie et l'agencement. La société, créée en 1991, a été reprise par le dirigeant actuel en 2022.



ZONE D'ACTIVITÉS DU HECKENGARTEN À ZELLWILLER

Le conseil de communauté a validé les cessions suivantes :

- Un lot de 10,93 ares est attribué à la **société Gargowitch**, spécialisée dans le domaine des travaux de plâtrerie, d'isolation, de montage de cloisons et de faux plafonds, depuis le 2 janvier 2007.
- Un lot de 33,07 ares est attribué à l'**entreprise Végétoit**, spécialisée dans la végétalisation de toitures et de jardins-terrasses, depuis 2008.
- Un lot de 16,96 ares à l'**entreprise Destribois**, spécialisée dans la menuiserie et de l'agencement, plus particulièrement dans le secteur de la petite enfance, depuis janvier 2013.



POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

LABEL COMMERÇANTS D'ALSACE 2024

Engagée depuis 2022 aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, la Communauté de Communes du Pays de Barr accompagne les commerçants dans l'amélioration de la qualité de l'accueil et du service client.

Depuis 2024, le Label Qualité Accueil a évolué pour devenir le Label Commerçants d'Alsace.

Ce label offre aux commerçants une véritable opportunité de valoriser leur savoir-faire et leur engagement en faveur d'une expérience client de qualité.

Quel est le coût pour le commerçant ?

Après une prise en charge de 75 % du coût de l'audit par la CCI, le coût résiduel pour le commerçant serait de 264 € HT.

Pour favoriser cette démarche, la Communauté de Communes du Pays de Barr a souhaité apporter une contribution supplémentaire de 150 € HT par dossier et par point de vente, dans la limite de 20 entreprises, situées sur le périmètre de la CCPB, soit un coût résiduel pour le commerçant de 99 € HT.

Pourquoi devenir Commerçant d'Alsace ?

- Porter un regard neutre et indépendant sur l'entreprise.
- Mesurer et améliorer la qualité de votre accueil et de votre service.
- Mobiliser votre personnel autour de ces valeurs.
- Valoriser votre engagement qualité via une identité de marque forte.

Le mardi 5 novembre 2024, les candidats de la Communauté de Communes du Pays de Barr ainsi que des Communautés de Communes des Portes de Rosheim et du Pays de Sainte Odile, engagés dans la démarche ont été récompensés !

Lauréats du territoire :

- Mme Elise ROGER-WEHRLE pour l'enseigne **L'Atelier W** à Dambach-la-Ville.
- Mme Aurore METZ pour l'**Institut SAN BAO** à Epfig, Trophée DIAMANT.
- Mme Audrey FARNER pour **Le Salon d'Audrey** à Epfig, Trophée DIAMANT.
- Mme Aurélie PELGRIN pour **L'instant de bien être** à Mittelbergheim, Trophée ARGENT.
- M. Hugo MONNOYER pour **La Ferme Haag** à Saint-Pierre, Trophée ARGENT.
- M. Thierry DIEBOLT pour **La Boulangerie du Piémont** à BARR, Trophée OR.
- M. Christophe WENGERT pour **S'Amer Bière** à Barr, Trophée ARGENT.
- M. Jonathan BAILLY pour **La Chaîne de Cœur** à Barr, Trophée OR.
- M. Gilles BEYER pour l'**Alsacienne Immobilier** à Barr, Trophée OR.
- Mme Amandine DAUTEL pour l'enseigne **Le Boudoir des Fabuleuses** à Barr, Trophée DIAMANT.

La Communauté de Communes va transférer cette compétence à l'EPICOT qui poursuivra ce partenariat avec la CCI en 2025.



Coryse Lecoq Pro



→ www.paysdebarr.fr/vivre/fr/label-qualite-accueil

→ Cyrielle Haag - c.haag@alsace.cci.fr

FINANCES



BUDGET 2024

La Communauté de Communes du Pays de Barr est chargée de l'exécution d'un budget principal et neuf budgets annexes comprenant cinq zones d'activités économiques, la gestion des ordures ménagères confiée au SMICTOM, de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Barr, des campings et plus précisément celui situé sur la commune du Hohwald et des deux aires de camping-cars implantées sur les communes d'Andlau et de Dambach-la-Ville.

Comparées à l'exercice 2023, les recettes ainsi que les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal progressent respectivement de +9,83 % et + 14,36 % en 2024. La variation des recettes résulte principalement de l'intégration des résultats excédentaires des budgets annexes des zones d'activité. Le résultat de fonctionnement excédentaire s'élève à **4 659 853,45€** (soit - 26,96 % par rapport à 2023). La baisse du résultat de fonctionnement en 2024 par rapport à 2023 s'explique par un prélèvement opéré en 2024 servant à couvrir le déficit d'investissement constaté l'année précédente, puis une affectation supplémentaire en réserve afin d'autofinancer au maximum les investissements futurs.

La gestion financière s'inscrit dans les objectifs majeurs de la stratégie de la collectivité qui sont de maintenir un équilibre financier et de dégager des ressources financières nécessaires au bon fonctionnement des activités courantes.

Le résultat d'investissement en 2024 traduit ces opérations de gestion financière puisqu'il présente un déficit largement inférieur à l'année précédente (- 472 515 € contre - 1 469 704 € en 2023). Il est important de préciser que la Communauté de Communes n'a, depuis 2012, pas eu recours à l'emprunt et finance les investissements des budgets annexes (hors zones d'activités) sur ses fonds propres. Avec un total de recettes réelles consolidées de 19,2 millions d'euros et un total de dépenses réelles consolidées de 15 millions d'euros, le résultat consolidé de l'année 2024 est de **4,2 millions d'euros**. Ce résultat est quasi identique à l'année 2023 (+0,1 millions) malgré la diminution de 1 million d'euros du résultat déficitaire de la section d'investissement et démontre que malgré une volumétrie conséquente de budgets et des enveloppes budgétaires différenciées, la gestion financière reste efficiente et maîtrisée dans l'ensemble.

Budget 2024		
Dépenses réelles de fonctionnement	8 402 K€	+ 9,83 %
Recettes réelles de fonctionnement	11 479 K€	+ 14,36 %
Dépenses réelles d'investissement	3 922 K€	+ 26,84%
Recettes réelles d'investissement	3 860 K€	+216,91 %

CONTRIBUTIONS & SUBVENTIONS

Contributions obligatoires		
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges		138 500 €
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA)		140 000 €
Syndicat Mixte d'Ehn Andlau Scheer (SMEAS)		110 745 €
Subventions annuelles de fonctionnement		
AGF - Association Générale des Familles du Bas-Rhin		867 464 €
Office de Tourisme Pays de Barr (OTPB)		210 000 €
Mission Locale de Sélestat		24 000 €
CC Vallée de la Bruche pour les charges annuelles du Chalet du Champs du feu		4 000 €
Subventions exceptionnelles		
Slow Up Alsace		2 500 €
Comité animation de Dambach-La-Ville pour le « Festi'Ours »		1 500 €
Comité des Fêtes et des Loisirs pour le festival « Festi'Pierre »		1 500 €
Association Ski Club de Barr pour l'organisation « Champduf »		1 000 €
Les Amis de Mittelberghheim pour son Festival « Mittelcuivr'heim »		1 000 €
Compagnie des Insupportés pour l'organisation du festival « Soirs à Pressoirs »		500 €
Comité des fêtes du Hohwald pour la « Vélo rando circuit des 3 sapins »		500 €
Les amis de la chapelle Ste Marguerite pour la refonte de son site Internet		500 €

ORDURES MÉNAGÈRES

Les tarifs relatifs à la redevance des ordures ménagères 2024 sont identiques aux tarifs 2023.

Volume de l'abonnement en litres		60	80	120	240	340
Abonnement annuel circuit		195 €	228 €	296 €	499 €	666 €
Porte-à-porte	Levées supplémentaires au-delà de 18	3 €	4 €	6 €	11 €	15 €
Apport volontaire	Nombre d'ouvertures	22 €	29 €	44 €	87 €	123 €
	Ouverture supplémentaire	2,50 €				

ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



LA SEIGNEURIE

2024 a été une année de confirmation de la stratégie de développement, actée en 2021 et mise en place en 2023, consistant en une refonte majeure du parcours de visite, recentré sur les patrimoines naturels et culturels du Pays de Barr, afin de faire de la Seigneurie, un équipement culturel œuvrant à la promotion du territoire qui la porte.

BILAN DE LA FRÉQUENTATION

Pour la seconde année consécutive, la Seigneurie a battu son record de fréquentation, depuis son ouverture en octobre 2013, pour atteindre **16 978 visiteurs** sur l'année. La fréquentation a ainsi connu une hausse de 5,6 % par rapport à 2023 (16 077). 2024 a également vu la reprise de l'amplitude d'ouverture annuelle, allant de février à décembre.

Cette seconde année de fonctionnement sous l'identité de « la Seigneurie », a également permis la reprise du cycle usuel de **deux expositions temporaires** par an, une au premier semestre et une au second. Cette dernière notamment a connu un franc succès (cf. infra), permettant aux expositions dans leur globalité d'attirer **8 449 visiteurs**, redevenant l'activité la plus prisée du public. Une comparaison avec les 4 195 visiteurs de l'unique exposition de 2023, ne semble pas significative ici. Néanmoins, les expositions ont réalisé en 2024, elles aussi, un record de fréquentation absolu, dépassant le précédent établi en 2019 (7 535 visiteurs).

Concernant l'origine géographique des visiteurs, sur la base des visiteurs dont l'origine a été identifiée, les visiteurs français représentaient 93 % du total, les alsaciens (Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68) représentant, à eux seuls, 79 % des visiteurs français.

FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

A. LE PARCOURS PERMANENT

En seconde position, représentant 44 % de la fréquentation globale, le parcours permanent, nouvelle mouture a à nouveau attiré un public individuel nombreux, **7 425 visiteurs** (contre 7 043 en 2023), dépassant le record de l'an passé. Ce résultat est encourageant et semble démontrer que l'effet « nouveauté » du parcours refondu en 2023 n'est pas retombé, confirmant la pertinence des choix opérés pour sa refonte. La part de visiteurs gratuits (20,7 %) s'explique à nouveau par des opérations promotionnelles de gratuité, notamment lors du marché de Noël d'Andlau qui a connu un pic de fréquentation avec 2 200 visiteurs en deux jours.



Vernissage de l'exposition « De l'ombre à la lumière - portraits de femmes et d'hommes du Pays de Barr »

B. LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Pour le premier semestre 2024, du 24 février au 23 juin, la Seigneurie a proposé une exposition temporaire consacrée à des personnalités méconnues du Pays de Barr ayant pour titre « De l'ombre à la lumière, portrait de femmes et d'hommes du Pays de Barr ».

Cette exposition centrée sur le Pays de Barr, se proposait de broser le portrait de femmes et d'hommes ayant en commun notre territoire. Qu'ils soient nés, morts ou aient vécu au Pays de Barr, tous ont été inspirés par les lieux, et en ont fait, pour certains le sujet de leurs œuvres. Cette initiative a ainsi permis de tirer de l'oubli une galerie de portraits aussi riche qu'éclectique, s'adressant tant aux habitants du Pays de Barr qu'au grand public.

Cette exposition, centrée sur l'art, a attiré **2 551 visiteurs**. Sur ce total, 1 838 visiteurs ont également visité le parcours permanent. Par ailleurs, les activités programmées autour de l'exposition ont mobilisé 321 participants.

Pour son exposition du second semestre, la Seigneurie s'est associée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), afin de proposer au public une histoire, du Néolithique à nos jours, des constructions à pans de bois, telles les maisons à colombages alsaciennes.

L'architecture traditionnelle alsacienne s'inscrit dans une longue histoire de l'architecture en bois. Des abris rudimentaires préhistoriques aux maisons richement ornées de la Renaissance, cette tradition n'a de cesse d'évoluer. Cette exposition se proposait ainsi d'explorer l'histoire longue et complexe de l'architecture en bois, mais également d'évoquer ses applications contemporaines.

Cette seconde exposition, a attiré **5 898 visiteurs**, dont 4 615 visiteurs ont également visité le parcours permanent. Les activités programmées autour de l'exposition ont mobilisé 1 087 participants.

Les deux expositions ont ainsi attiré un total de **8 449 visiteurs**, contre 4 195 pour l'unique exposition de 2023.

C. LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le **public scolaire et extra-scolaire** arrive quant à lui en troisième position avec **5 984 élèves accueillis** pour une activité ou une visite. Représentant 35,2 % de la fréquentation globale, le public scolaire et assimilé poursuit sa progression (+ 3,7 % en 2024), non sans poser la question de la capacité d'accueil de l'équipement aux périodes les plus demandées de l'année (mai et juin). En effet, sur cette seule période, les deux médiateurs ont accueilli pas moins de 122 groupes représentant 3 045 élèves, soit près de 55 % de la fréquentation scolaire annuelle (53 % en 2023). L'ensemble des créneaux disponibles a de nouveau été mobilisé pour assurer ces ateliers et visites. L'automne a également été une période d'activité importante pour le public scolaire.

Ces très bons résultats démontrent, s'il en est encore nécessaire, que le public scolaire a durablement identifié la Seigneurie comme une structure à l'offre scolaire pertinente.

D. LES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES (HORS SCOLAIRES)

La **programmation culturelle**, hors exposition, a également à nouveau connu un beau succès. Les **ateliers** programmés ont été fréquentés par 543 personnes soit une hausse de 23,1 % par rapport à 2023 (441 participants). La comparaison entre chaque type d'atelier n'a pas grand sens. En effet, la programmation changeant chaque saison, la composition de celle-ci a un impact direct sur la fréquentation de chaque type d'activité proposé.

E. LES VISITES GUIDÉES EN GROUPES

Si les **visites de groupes** sur réservation poursuivent leur remontée depuis 2020, atteignant **613 visiteurs** en 2024. Celles-ci n'ont pas retrouvé leurs niveaux antérieurs à 2020. Malgré cette belle remontée, les visites sur réservation n'ont, elles aussi, pas retrouvé leur niveau de 2019 (1 199 visiteurs).

F. LES CONFÉRENCES ET SPECTACLES

Les sept **conférences**, organisées notamment dans le cadre des deux expositions de l'année, ont mobilisé **170 auditeurs**.

La seule baisse notable de l'année est celle des **spectacles** avec **131 visiteurs** (- 72,7 %) mais s'explique par la tenue de nombreuses manifestations et de spectacles l'an passé dans le cadre des 10 ans de la Seigneurie.

BILAN FINANCIER

Le Bilan financier 2024 fait apparaître 152 478 € de dépenses de fonctionnement et 92 659 € de recettes.

Les **recettes de billetterie** ont connu une légère baisse de 1 %, passant de 44 899 € en 2023 à 44 459 € en 2024. La **boutique** a connu une année record pour son **chiffre d'affaires** avec **14 998 €** (+16,7 %) (contre 12 849 € en 2023). Les locations reposant sur une unique locataire pour la salle de conférences, ont à nouveau baissé, passant de 1 525 € en 2023 à 675 € en 2024, soit une baisse de 55,7 %.

S'ajoutent à ces recettes directes, 32 527 € de subventions versées par la CEA au titre du soutien aux réseaux des CIP.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Sur le plan de la communication, 2024 marquait la seconde année sous la nouvelle identité simplifiée de « la Seigneurie ». Celle-ci semble s'imposer naturellement de par sa simplicité.

Poursuivant la politique de **promotion en présentiel**, les agents de la Seigneurie ont animé, en collaboration avec l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr, un stand lors du festival Clair de Rue & Clair de Nuit fin juillet, aux salons Josy Tourisme, Festivitas de Mulhouse en février et lors du SITV de Colmar en novembre. La Seigneurie a également été présente en juin, au Slow Up à Châtenois et Dambach-la-Ville.

Un important travail de **reprise des contenus du site Internet** a été entrepris avec l'agence Hémisphère Web afin d'optimiser le référencement de la Seigneurie sur les moteurs de recherche.

La page Facebook de la Seigneurie poursuit une belle progression, passant de 3 391 followers au 1^{er} janvier à 3 549 à la fin de l'année, soit une augmentation de 8 %, 73,2 % sont des femmes et 26,8 % des hommes. 203 publications ont ainsi été mises en ligne sur l'année.

Quant à la page Instagram, elle est passée de 1 167 abonnés à 1 216 en décembre 2024, soit une progression de 4 %, grâce aux 108 publications de l'année, 63,2 % sont des femmes et 36,7 % sont des hommes. La tranche d'âge majoritaire de nos deux réseaux sociaux est celle des 35-44 ans.



Visite guidée du parcours ludique et interactif

LES CHIFFRES-CLÉS DE 2024

- 16 978 visiteurs (+5,6 %)
- 8 449 visiteurs pour les expositions (+101,4 %)
- 7 425 visiteurs pour le parcours (+5,4 %)
- 5 984 scolaires accueillis (+3,7 %)
- 543 personnes pour les ateliers programmés (+23,1 %)
- 301 personnes venues pour un spectacle ou une conférence (-49 %)
- 520 personnes en groupes pour des visites guidées (+2 %)
- Recettes de billetterie 44 459 € (-1 %)
- Recettes boutique 14 998 € (+16,7 %)
- Locations 675 € (-55,7 %)
- Panier moyen à 3,55 euros



L'OFFICE DE TOURISME

CONGRÈS DES STATIONS VERTES

L'Office de Tourisme et de la Culture était présent au 24^{ème} **Congrès National des Stations Vertes** à Monflanquin, premier label d'écotourisme en France, qui fêtait cette année ses 60 ans. L'Office de Tourisme et de la Culture était présent aux côtés de l'Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile.

À noter : nous aurons l'honneur d'accueillir la prochaine édition du Congrès à Barr et Ottrott les 15 et 16 octobre 2025 !

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis de nombreuses années, l'Office de Tourisme et de la Culture gère le concours du fleurissement intercommunal. Cette année, l'OTC a été associé aux démarches de la commune de Dambach-la-Ville, pour le passage du jury du **Conseil National des Villes et Villages Fleuris**, pour la candidature de la commune à la 4^{ème} fleur. L'OTC était également présent aux côtés de la commune lors de la remise officielle de la 4^{ème} fleur à Paris, en décembre.

Le saviez-vous ? La Communauté de Communes du Pays de Barr est le territoire d'Alsace qui comptabilise le plus de fleurs dans le label Villes et Villages Fleuris, avec pas moins de 33 fleurs !

LES NOUVEAUTÉS

Cette année encore, l'équipe était sur tous les fronts :

MONNAIE DE PARIS

L'édition exclusive du Pays de Barr créée en collaboration avec la prestigieuse Monnaie de Paris est sortie pour le millésime 2025. Fruit d'un partenariat entre la Seigneurie et l'Office de Tourisme et de la Culture, cette pièce unique célèbre le charme et le patrimoine exceptionnel du Pays de Barr, mettant en avant ses paysages viticoles, son histoire et sa richesse culturelle. Sortie en novembre, ce sont plus de 700 exemplaires vendus jusqu'à la fin de l'année 2024 !

DU NEUF DANS LES BUREAUX

Le bureau de l'OTC au Hohwald a déménagé : face aux coûts de l'énergie, l'OTC a pris ses quartiers dans un espace dédié au sein de la mairie. Le bureau de Barr a quant à lui subi un important lifting : peintures, remplacement des présentoirs, nouveau comptoir adapté à l'accueil des visiteurs dont les personnes à mobilité réduite, et nouveau mobilier et outils informatiques pour les collaborateurs. Les travaux de peinture et de montage du mobilier ont été réalisés en interne par les agents de la Communauté de Communes, permettant ainsi de faire un investissement raisonné. Côté arcades à Barr, là aussi il y a eu du nouveau avec la mise en place de grandes vitrophanies du territoire pour rendre l'espace plus attractif et gagner en visibilité.

DOSSIER DE PRESSE

L'OTC a rédigé son premier dossier de presse et lancé sa signature de destination avec une baseline simple mais tellement évidente : « Pays de Barr, l'âme d'une expérience authentique ».

Jamais sur le banc... Notre dossier de presse a fait son entrée sur le terrain à la Maison de l'Alsace à Paris lors du workshop presse organisé par Alsace Destination Tourisme en septembre pour faire connaître notre destination aux médias (presse internationale à régionale, radio, blogueurs, influenceurs...).

AGENDA ESTIVAL

L'OTC a édité à 5 000 exemplaires un agenda estival recensant les animations organisées au Pays de Barr du 6 juillet au 6 octobre. Cet agenda a été diffusé dans les bureaux d'accueil, les commerces et partenaires du territoire.



CLUB TOURISTIQUE DES SAVOIR-FAIRE

Parce qu'ensemble on va plus loin, les Offices de Tourisme du Mont Sainte-Odile, d'Obernai et du Pays de Barr ont fait émerger le **Club touristique des savoir-faire** avec le soutien du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural et des Communautés de Communes. Réuni une fois par trimestre, le club est une occasion unique de créer un véritable réseau autour de la filière des savoir-faire, avec des découvertes d'entreprises de tous horizons et des moments d'échanges privilégiés en toute décontraction autour de thématiques communes.

RENCONTRE ANNUELLE

L'OTC a organisé sa première rencontre annuelle pour présenter le bilan de l'année 2023. Ce temps fort de l'année est un moment privilégié pour échanger avec les partenaires du territoire, mais aussi de présenter les projets - bien entamés de 2024 - ainsi que ceux envisagés pour 2025. Une quarantaine de partenaires ont répondu présents.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'Office de Tourisme et de la Culture reste mobilisé sur les réseaux sociaux pour donner de la visibilité à la destination Pays de Barr et à ses partenaires :

- **FACEBOOK** : passage de 4 613 à 5 022 followers (+ 9 % par rapport à 2023), avec 142 publications.
- **INSTAGRAM** : passage de 2 051 à 2 337 followers (+ 14 % par rapport à 2023), avec 103 publications.
- **TIKTOK** : passage de 1 070 à 1 147 abonnés (+ 7 % par rapport à 2023), avec 9 vidéos pour un total de 11 500 vues.

LES CHIFFRES-CLÉS

10 agents

une équipe de 9 professionnels et 1 alternante

3 bureaux d'accueil

Barr, Dambach-la-Ville et Le Hohwald

12 095 personnes accueillies

(- 9 % par rapport à 2023)



FESTIVAL

CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

Depuis 2024, l'organisation du festival Clair de Rue & Clair de Nuit est gérée par l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr. Pour cette première édition sous le giron de l'Office de Tourisme, l'événement a attiré un public nombreux et enthousiaste, marquant un grand succès pour cette nouvelle formule !

CLAIR DE RUE – 21 JUILLET 2024 – HEILIGENSTEIN

Malgré un épisode pluvieux, la 4^{ème} édition de Clair de Rue a su séduire les spectateurs et confirmer l'engouement pour cet événement familial dédié aux arts de la rue. La journée a été marquée par une programmation artistique diversifiée et des animations pour tous les âges, avec un grand nombre de visiteurs entre 11h et 19h appréciant les spectacles et les activités proposées.

- **Quatre spectacles fixes** totalisant neuf représentations.
- **Cinq compagnies en déambulation** totalisant treize passages.
- Des **animations familiales** telles que le maquillage pour enfants, la sculpture sur ballons ont été proposées tout au long de la journée.
- L'implication des services de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr : Le Service Animation Jeunesse et Matthieu Eclancher ont proposé un **atelier d'initiation au Space Painting**.
- La Seigneurie a animé des **jeux en bois grandeur nature « made in Alsace »**.
- L'Office de Tourisme était le **point d'information officiel** de la manifestation et assurait la promotion du territoire. Il a également organisé un jeu de piste ludique pour découvrir en autonomie la commune.



Clair de rue
Lilian GINET

Animation et
Promotion



CLAIR DE NUIT – 26, 27 ET 28 JUILLET 2024 - BARR

Malgré un début de week-end marqué par une météo capricieuse, la 24^{ème} édition de Clair de Nuit a rencontré un franc succès, attirant un public nombreux. La programmation, variée et riche, a séduit les festivaliers, notamment le dimanche, sous un ciel radieux.

La scène a accueilli des concerts aux influences éclectiques, avec notamment le tribute **Time To Tramp** le samedi soir, où les festivaliers ont repris en chœur la chanson « It's Raining Again » de Supertramp, sous leurs parapluies. Le dimanche, un vibrant hommage à Johnny Hallyday a été rendu par le groupe **Jour J Heure H**, enflammant la scène pour une soirée pleine d'émotion.

LA PROGRAMMATION COMPLÈTE DE L'ÉDITION 2024

Vendredi 28 juillet

- Lucia De Carvalho – Musique du Monde Brésil/Angola
- Bézéd'H – Rock celtique

Samedi 29 juillet

- M. Soul – Rock
- Time To Tramp – Tribute 100% Supertramp

Dimanche 30 juillet

- Hopla Guys – Pop-rock alsacien
- Jour J Heure H – Johnny Hallyday Rock'n'roll Show

Une programmation « off » a également été proposée le dimanche après-midi, avec un concert présenté par le groupe des jeunes artistes du territoire encadrés par notre Service Animation Jeunesse et Elektron Prod.

L'organisation de l'événement a mobilisé de nombreux bénévoles et les initiatives écologiques mises en place dans le cadre de la labellisation **Éco-Manifestations Alsace** ont été largement appréciées.

RENDEZ-VOUS EN 2025 !

L'édition 2025 du festival Clair de Rue & Clair de Nuit se déroulera aux dates suivantes :

- **Clair de Rue : 20 juillet à Nothalten**
- **Clair de Nuit : 25, 26 et 27 juillet à Dambach-la-Ville**

Nous avons hâte de vous retrouver pour une nouvelle édition placée sous le signe du partage et de la découverte artistique !



TAXE DE SÉJOUR

MISE EN PLACE DE LA TAXATION D'OFFICE

C'est sur proposition de l'Office de Tourisme et de la Culture et en collaboration avec les services de la Communauté de Communes que cette mesure a vu le jour. La taxation d'office est une mesure à visée incitative, avec pour objectifs d'inciter les hébergeurs à déclarer leur activité, de collecter la taxe de séjour par la collectivité, d'augmenter les recettes de cette taxe et, par conséquent, le budget de l'Office de Tourisme.

MONTANTS DÉCLARÉS

€ 275 452.97 €

Part commune 250 411.83 €
Part département 25 041.14 €

NUITÉES

☾ 187 614

Taxées 180 801
Exonérées 6 813

615 hébergements touristiques au Pays de Barr en 2024.

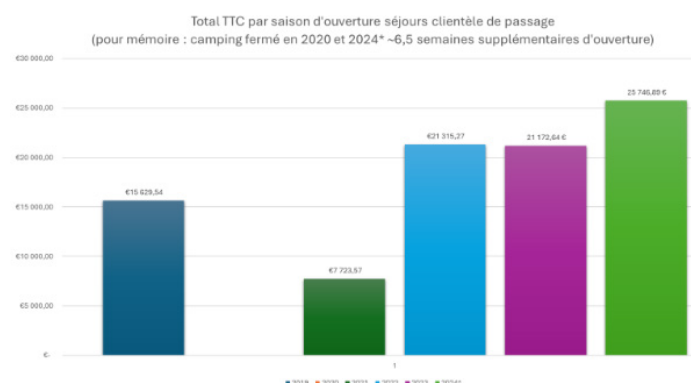


CAMPING DU HERRENHAUS AU HOHWALD

L'activité au camping du Herrenhaus ** au Hohwald a connu une légère augmentation en 2024 avec un total de 3 333 nuitées commercialisées contre 3 190 en 2023 (+ 4,5 %). Il faut prendre en compte l'élargissement de la période d'ouverture en 2024 s'étalant du 27 avril au 15 septembre 2024, soit six semaines d'ouverture en plus par rapport à 2023.

Les taux d'occupation les plus importants sont observés sur la période estivale avec la clientèle de passage, soit du 15 juin au 15 septembre et plus particulièrement sur les semaines autour du 15 août, avec un maximum à 39,6 %.

Le chiffre d'affaires généré par les séjours de la clientèle de passage est également en augmentation en 2024 notamment grâce à l'allongement de la période d'ouverture du camping. Celui lié aux locations des résidents permanents a quant à lui chuté, en raison de plusieurs libérations d'emplacements au cours de l'année.



BILAN FINANCIER

	2023	2024	Évolution
Recettes de fonctionnement	45 592 €	47 645 €	4,50 %
Recettes d'investissement	0 €	60 421 €	
Dépenses de fonctionnement	27 908 €	32 561 €	16,67 %
Dépenses d'investissement	21 520 €	0 €	

LES CHIFFRES-CLÉS EN UN CLIN D'ŒIL

Nombre de nuitées	Taux d'occupation festival moyen	Taux d'occupation clientèle France	Top 3 pays clientèle étrangère	Note des clients sur Google
3 333	39.6 %	59 %	Allemagne Belgique Pays-Bas	4,3/5



Alexandra Koeniguer

NOUVEAUTÉS 2024

PETITE RESTAURATION

Tout au long de la saison, différents prestataires de petite restauration et de dégustation/vente ont proposé leurs produits aux visiteurs : crêpes, tartes flambées, dégustations de vins ont régalé les campeurs et les habitants du Hohwald.

UN DÉPÔT DE PAIN AU CAMPING ET UNE PETITE ÉPICERIE

Un service de dépôt de pain a été mis en place en partenariat avec la boulangerie du Piémont de Barr et la boulangerie Siegel de Still, répondant ainsi à une demande récurrente des campeurs. Sur réservation, la veille, les campeurs pouvaient disposer de pain frais et de viennoiseries chaque matin. Par ailleurs, une petite épicerie proposant des produits de première nécessité et de dépannage a été ouverte pour répondre notamment à la demande de la clientèle de randonneurs (en-cas, boissons fraîches, produits d'hygiène, biscuits...).

L'épicerie et le dépôt de pain sont également accessibles aux visiteurs de passage, aux habitants ou encore aux randonneurs. Ces services, ayant remporté un franc succès en 2024, seront reconduits en 2025.



AIRES DE CAMPING-CARS

Les deux aires aménagées pour camping-cars d'Andlau « La Porte des Ours », d'une capacité de 13 places, et celle de Dambach-la-Ville, l'aire du « Frankstein », avec ses 24 emplacements, ont à nouveau connu une belle fréquentation en 2024 et sont appréciées de leurs usagers.

FRÉQUENTATION

On note une augmentation régulière de la fréquentation des deux aires depuis leur ouverture en 2022.

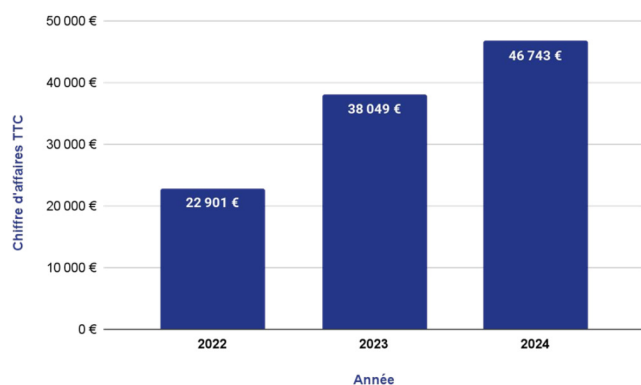
L'aire de Dambach-la-Ville figure dans le **top 10** des aires du Grand Est en nombre de nuitées, avec 4 659 nuitées en 2024 contre 3 716 en 2023 (+25,4 %).

L'aire d'Andlau est **classée première du top 10** des notes clients du Grand Est notamment pour sa proximité avec les commerces du village et son aire de loisirs attenante.

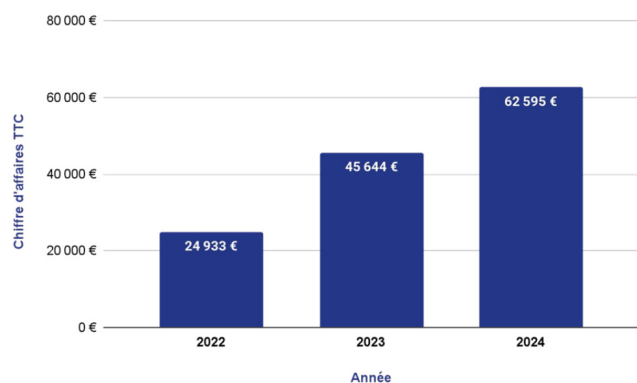
L'aire d'Andlau a enregistré 3 455 nuitées en 2024 contre 3124 (+11 %).

Août, septembre et décembre 2024 ont été les mois enregistrant la plus haute fréquentation. Une belle arrière-saison, en comparaison avec un début d'été pluvieux expliquent ces chiffres. Le mois de décembre, touristiquement très attractif en Alsace, a également engendré une fréquentation très importante des aires.

GRAPHIQUE ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AIRE D'ANDLAU



GRAPHIQUE ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE



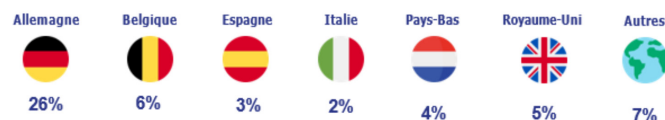
RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Les touristes étrangers représentent toujours près de la moitié des camping-caristes de passage sur nos aires, avec une prédominance des clientèles allemande, belge et néerlandaise.

AIRE D'ANDLAU



AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE



Dambach-la-Ville aire campingcar - Alexandra Koeniguer



Andlau aire campingcar - Alexandra Koeniguer



COMMUNICATION

Le service Communication joue un rôle clé dans le fonctionnement intercommunal en facilitant les échanges entre les élus, les services et le public. **Son objectif principal est de valoriser l'action intercommunale et de promouvoir le territoire.**

JOURNAL INTERCOMMUNAL DIALOGUES

Le service Communication réalise divers supports papiers (journal intercommunal, communiqués de presse, affiches, brochures, reportages photo) et contribue activement à la visibilité de la collectivité.

Le journal Dialogues, support d'information de la Communauté de Communes du Pays de Barr, s'adresse à l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire.

En 2024, deux numéros du journal ont été proposés. Le dernier, paru en juin, a été diffusé à 13 400 exemplaires dans l'ensemble des foyers de la communauté de communes garantissant ainsi une large diffusion de l'information. Afin de renforcer son accessibilité, le journal est également disponible en version numérique sur le site officiel de la collectivité : www.paysdebarr.fr/vivre

Objectif du journal :

- mieux faire connaître les orientations et les atouts de notre territoire,
- valoriser les initiatives des acteurs locaux,
- apporter de l'information pratique et utile à nos habitants.

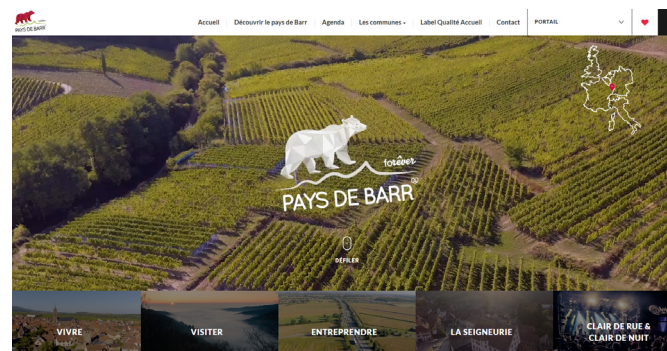


Retrouvez l'ensemble des journaux « Dialogues »
→ **en scannant le QR-code**



Le service Communication pilote la communication numérique à travers le site Internet, ainsi que 4 comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn).

SITE INTERNET PAYS DE BARR

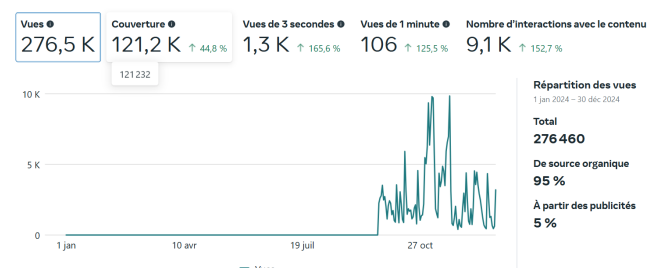


RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

Le nombre d'abonnés sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Barr a augmenté de 2 367 à **2 707** durant l'année 2024, soit une hausse de 340 abonnés.

A.COUVERTURE



En 2024, la couverture a **progressé de 44,8 %**, atteignant plus de **121 000 personnes**. L'engagement a fortement augmenté avec **plus de 9 000 interactions (+152 %)**. Ces résultats confirment l'efficacité croissante de la stratégie numérique, notamment à partir du second semestre de l'année.

INSTAGRAM

En 2024, la page Instagram de la Communauté de Communes du Pays de Barr a enregistré une progression, atteignant 450 abonnés, soit une soixantaine de plus qu'en 2023.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Barr est propriétaire de plusieurs équipements sportifs qu'elle met à la disposition de nombreux utilisateurs sur son territoire.

Deux agents techniques polyvalents assurent l'entretien, la maintenance et les interventions sur l'ensemble des sites gérés par la Communauté de Communes, y compris les équipements sportifs.

37 associations utilisent nos équipements ainsi que trois collèges et un lycée. En 2024, la CCPB a perçu 113 378,49 € pour cette mise à disposition.

À Barr :

Jardin des Sports comprenant :

- Centre Sportif du Piémont :
 - ✓ Salle Gunther (multisports), gymnastique, dojo, salle de danse
- Salle Orange (multisports)
- Terrain de foot synthétique avec vestiaire, club-house et stand de tir
- Gymnase du SIVOM
- 3 courts de tennis extérieurs avec club-house

Ces équipements sont utilisés par les élèves des collèges et lycée de Barr ainsi que d'Heiligenstein en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de 25 associations sportives qui utilisent ces locaux.

L'entretien des espaces intérieurs est assuré par deux agents de la Communauté de Communes, appuyés par une société de nettoyage externe. En ce qui concerne l'entretien des espaces verts, cette tâche est exclusivement prise en charge par les agents d'entretien. Cette année, un saisonnier a été recruté pour renforcer l'équipe et contribuer à l'entretien des espaces verts de juin à juillet 2024.

Investissements en 2024 :

- Déraccordement du réseau pluvial du parking secondaire : 32 k€
- Remplacement des vitrages sinistrés (phase 3) : 13 k€
- Travaux de mise en conformité suite commission de sécurité : 10 k€
- Travaux de toiture de la Salle Orange : 10 k€
- Travaux de toiture du gymnase SIVOM : 2,3 k€
- Passage en éclairage LED des couloirs et annexes : 2 k€
- Acquisition d'une tondeuse autoportée : 5,4 k€
- Acquisition de divers matériels sportifs : 2,5 k€

Projet skate-park & pumptrack :

- Un marché de travaux pour la construction d'un skate-park & pumptrack a été lancé et les entreprises ont été retenues.

À Dambach-la-Ville :

- Un gymnase :
 - » Diagnostic de l'état de la toiture avant travaux : 2 k€
 - » Acquisition de divers matériels sportifs : 7,6 k€

Un hall des sports :

- » Passage en éclairage LED de la salle : 28 k€
- » Acquisition d'une autolaveuse : 13,5 k€
- » Travaux de toiture : 17,5 k€
- » Acquisition de divers matériels sportifs : 2,1 k€

À Epfig :

- Une salle multisports :
 - » Passage en éclairage de la salle et des vestiaires : 30 k€
 - » Travaux de toiture : 11 k€
 - » Acquisition de divers matériels sportifs : 2,8 k€

Les élèves du collège du Bernstein ainsi que ceux des écoles d'Epfig et de Dambach-la-Ville utilisent ces équipements sportifs en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de 10 associations sportives qui prennent possession des lieux. Deux agents sont responsables de l'entretien, assurant à la fois le nettoyage des installations et l'entretien des espaces verts.



Déraccordement des réseaux EP - Jardin des Sports à Barr



Remplacement de l'éclairage - Hall des Sports



AUTRES SITES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

- Rafrâichissement des peintures et passage en éclairage LED de l'étage » 20 k€
- Mise en place d'une horloge pour la CTA et de bac de rétention clim » 3 k€

LA SEIGNEURIE

- Réaménagement de la salle de dégustation – Logis Communs » 20 k€

LOGICIEL PATRIMOINE / INTERVENTION

- Le logiciel **Fluxnet** mis à disposition de tous les utilisateurs (services, périscolaires...) continue à être utilisé dans le cadre des demandes et suivis d'interventions
- Pour l'année 2024 : 770 fiches ont été traitées pour plus de **1 600 heures d'interventions**



La Seigneurie



PÉRISCOLAIRES

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

La Communauté de Communes du Pays de Barr gère dix-huit sites périscolaires, dont la maintenance est assurée conjointement par les agents de la Communauté de Communes et les services techniques des communes membres.

Dans le cadre du projet de Territoire visant à construire deux équipements périscolaires structurants, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été mandaté pour conduire une étude de faisabilité portant sur la réalisation de ces équipements dans les communes d'Epfig et de Dambach-La-Ville.

BANQUE DE MATÉRIEL

La banque de matériel intercommunale est destinée à faciliter l'organisation de manifestations par les communes, associations et



établissements scolaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Le catalogue du matériel disponible ainsi que les tarifs sont téléchargeables sur le site intercommunal et celui des communes.

Au total en 2024 :

- 96 locations ont généré 8 817,08 € de recettes
- Acquisition de trois racks de rangement et de dix ensembles de brasserie pour 8 617,08 € TTC



- Andlau - Mittelbergheim » 61 k€
- Eichhoffen - Itterswiller » 30 k€
- Eichhoffen - Saint-Pierre » 26 k€
- Epfig - Nothalten » 91 k€



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CCPB est compétente pour gérer l'Aire d'accueil des Gens du voyage depuis 2017. Par délégation, l'entreprise VAGO est responsable de la gestion de l'aire, son contrat ayant été renouvelé pour trois ans en mars 2023.

TABLEAU BILAN FINANCIER

Dépenses		Recettes	
Fluides	29 295 €	Redevance	15 398 €
Maintenance	1 842 €	Subvention CeA	17 269 €
Vago	43 696 €	Subvention État	26 077 €
Frais de personnel	1 990 €	Dotation CCPB	67 712 €
Autres	1 212 €		
Total	78 037 €		126 457 €

MOBILITÉS

TRAVAUX DE LIAISONS CYCLABLES DU PLAN VÉLO : le catalogue du matériel
→ en scannant le QR-code

ENVIRONNEMENT & URBANISME

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'entreprise **Green** accompagne la Communauté de Communes du Pays de Barr dans le dispositif « Territoire Engagé Transition Écologique ». La première étape consiste en l'élaboration d'un état des lieux des actions réalisées par la CCPB : tous les services ont été auditionnés.

La mission s'étalera sur une durée de quatre ans et visera à mettre en place des actions concrètes pour renforcer l'engagement de la collectivité en tant que territoire actif dans la transition écologique.

Coût sur 4 ans » 65 940 €



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ÉCO-MANIFESTATIONS

La CCPB souhaite rendre le plus responsable possible les manifestations organisées sur notre territoire. Elle élabore un guide pour donner les clés aux associations et aux communes pour leur faciliter la mise en œuvre de manifestations éco-responsables.



Un logo a été proposé et du matériel supplémentaire a été mis à disposition des associations. Le guide, lui-même, sera terminé pour l'été 2025.

Acquisition en 2024 :

- 2 supports pour vélos : 728,99 €
- 100 planchettes : 416,50 €
- 2 000 couverts : 2 136 €
- 2 000 assiettes : 2 760 €

MOBILITÉS



COVOITURAGE



KAROS

En mai 2024, la Communauté de Communes a lancé son offre de covoiturage en partenariat avec la plateforme Karos. Durant ce premier mois de lancement, plus d'une centaine de covoiturages ont été enregistrés sur la plateforme. Le nombre de déplacements covoiturés ne cesse d'augmenter depuis le lancement du dispositif, de telle sorte qu'au mois de décembre, près de 500 covoiturages ont été recensés sur la plateforme. Au total, plus de 2 000 déplacements covoiturés ont été réalisés en 2024.

Les habitants du territoire sont de plus en plus nombreux à s'inscrire sur la plateforme : 380 inscrits au lancement du service, près de 600 en décembre 2024.

Sur le territoire du Pays de Barr, six entreprises sont partenaires Karos : Fortal, Tanneries Haas, Point P, Sorgel Distribution, Caisse d'Épargne et la Communauté de Communes.

Coût » 18 900 €

Téléchargez l'appli
→ **en scannant le QR-code**



AUTOPARTAGE



En mai 2024, la Communauté de Communes a lancé un partenariat avec la société Citiz pour le déploiement d'un véhicule en autopartage. Il est stationné en gare de Barr et disponible à la réservation via l'application Citiz.

En 2024, le service Citiz de Barr a comptabilisé :

- 60 utilisations
- 4 200 km parcourus
- Deux tiers de déplacements professionnels
- 30 % d'usagers Barrois

Coût » 2 800 €



Plus d'info ? → www.paysdebarr.fr/vivre/fr/mobilites/autopartage



TRANSPORT À LA DEMANDE



Le 1^{er} janvier 2024, le transport à la demande du Pays de Barr a fait peau neuve : Taxi'Co est devenu Hopla'Go.

Le transport à la demande est maintenant à visée sociale puisqu'il est exclusivement réservé aux seniors de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap et à celles en insertion professionnelle.

En 2024, le transport à la demande c'est :

- Plus de 250 usagers inscrits pour un âge moyen de 76 ans
- 4 100 déplacements effectués
- 36 000 km parcourus

Les motifs de déplacement :

- Raison médicale : 34 %
- Courses alimentaires : 19 %
- EHPAD : 16 %
- Visite : 14 %
- Divers : 14 %
- Intermodalité : 2 %
- Insertion professionnelle : 1 %

Pour toute inscription, rendez-vous dans votre mairie ou contactez les services de la Communauté de Communes.

Coût » 127 000 €

(dont 38 882 € pris en charge par la Région Grand Est)



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La Communauté de Communes a aménagé 4 liaisons cyclables à l'automne 2024 :

- Une liaison entre Epfig et Nothalten d'une longueur de 2 km
- Un tronçon de 400 m permettant de terminer une liaison entre Eichhoffen et Saint-Pierre
- Un aménagement de 950 m reliant Andlau à la RD62
- Un premier tronçon de la liaison Eichhoffen – Itterswiller, d'une distance de 500 m

Coût » 178 000 €

JALONNEMENT

En 2024, la Communauté de Communes a déployé une première phase de jalonnement de ses chemins cyclables existants, en procédant à la pose de 160 panneaux d'itinéraires sur près de 52 km de voies cyclables.

Coût » 17 900 €

FRESQUE DE LA MOBILITÉ

Suite à la formation d'animateur, la CCPB a fait l'acquisition de petits matériels permettant notamment au SAJ d'animer la fresque (impression des cartes, rollup, bache) » **348 €**

AIDE À L'ACHAT DE VÉLO

Le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes a déployé une aide à l'achat de vélo à destination des habitants de son territoire :

	Vélo mécanique	VEA	Vélo cargo
Taux de participation du coût d'achat TTC	20%	10%	10%
Plafond	60€	120€	180€

Bénéficiaires éligibles :

- Les bénéficiaires de l'aide doivent résider sur le territoire de la CCPB
- L'aide à l'achat de VEA est accessible à partir de 18 ans
- Les aides sont octroyées sans conditions de ressources / sans critères de revenus



En 2024, 141 subventions ont été versées. L'aide à l'achat vélo sera effective jusqu'au 31 décembre 2026.

Coût » 15 300 €

DÉFI « J'Y VAIS ! »

Du 13 au 31 mai 2024, l'édition 2024 du Défi « J'y Vais ! » a eu lieu à l'échelle de la Région, dont l'objectif était de se rendre sur son lieu de travail ou d'études, autrement qu'en voiture individuelle (vélo, train, covoiturage, ...).

Les écoles de Valff et celle d'Andlau ont participé au défi scolaire, en finissant respectivement à la 31^{ème} et 34^{ème} place sur un total de plus de 120 participants.

FÊTE DU VÉLO 2024

Afin de promouvoir l'usage du vélo, les Communautés de Communes du Pays de Barr, du Pays de Sainte-Odile et des Portes de Rosheim ainsi que le PETR du Piémont des Vosges s'associent à nouveau pour organiser la troisième édition de la Fête du Vélo du Piémont des Vosges, le dimanche 5 mai 2024.

Un village vélo a été implanté à Andlau pour cette nouvelle édition, au sein duquel on a retrouvé un certain nombre d'animations et d'ateliers tels qu'un parcours de maniabilité, des animations sur le Pumptrack, une démonstration de VTT Trial, un vélo-smoothie, des stands de vélocistes...





CLÔTURE DES DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES & ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

De début 2023 à fin 2024, c'est près de 109 diagnostics énergétiques qui ont été menés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr, comprenant :

- 96 audits énergétiques d'ensembles bâtementaires (150 000 € HT)
- 6 études de faisabilité solaire photovoltaïque (6 800 € HT)
- 6 études de structure (25 000 € HT)
- 1 étude de faisabilité de réseau de chaleur urbain et 1 mission assistance à maîtrise d'ouvrage (43 000 € HT)

Ces éléments serviront de base de travail pour l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement qui aura pour objectif de proposer une programmation de travaux sur les thématiques de la rénovation énergétique bâtiminaire et du déploiement de systèmes de production d'énergies renouvelables qui s'étalera de 2025 à 2030.

Échéances du décret BACS & Éco-Énergie Tertiaire

La période 2025 – 2030 présente également plusieurs dates clés dans l'atteinte des exigences réglementaires sur :

- la mise en place de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments pour tous les bâtiments tertiaires équipés de système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec

un système de ventilation, dont la puissance est supérieure à 290 kW ou 70 kW selon le calendrier ci-dessous.

Sur notre territoire, sont concernés principalement les équipements sportifs intercommunaux avec notamment une première échéance effective pour le Centre sportif du Piémont dès 2025, une seconde échéance effective pour l'ensemble des autres équipements sportifs intercommunaux d'ici 2027.

La réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc bâtiminaire tertiaire selon le calendrier suivant :

- sont concernés sur notre territoire 8 ensembles bâtimentaires intercommunaux et 12 ensembles bâtimentaires communaux avec notamment une première échéance effective dès 2030.



2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
2020 22 juillet Entrée en vigueur du décret n° 2020-887	2021 21 juillet 1 an après la publication du décret n° 2020-887		2023 09 avril Entrée en vigueur du décret n° 2023-259	2024 08 avril 1 an après la publication du décret n° 2023-259	2025 1er janvier		2027 1er janvier	
Bâtiments neufs équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 290 kW **								
				Bâtiments neufs équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW **				
				Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 290 kW				
			Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW, lors du renouvellement de ce système*			Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW		



PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Faisant suite à l'étude de faisabilité réalisée courant 2024 par le Bureau d'études **CAPENERGIES Alsace**, la Communauté de Communes du Pays de Barr missionne en 2025 le Bureau d'étude **MANERGY** pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un réseau de chaleur en régie propre. L'objectif est de consolider les résultats de l'étude de faisabilité et d'aboutir à un montage technique, juridique et financier fiable et structuré du projet avant que la Communauté de Communes ne s'engage dans une phase de travaux.

Le réseau prévoit de s'étendre sur près de 1,5 km et d'alimenter une douzaine de bâtiments appartenant à la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la Communauté de Communes du Pays de Barr et la Ville de Barr pour un besoin de chaleur total estimatif supérieur à 2 MWh.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE BARR

En novembre 2024 a débuté la rénovation énergétique / réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Barr pour un montant estimatif de 280 000 € HT, les travaux engagés comprennent notamment :

- L'isolation des murs et de la toiture
- Le remplacement des systèmes de chauffage et de ventilation
- La création d'un sas ainsi que le remplacement des menuiseries
- La rénovation esthétique des murs et de la toiture
- L'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- Le remplacement des points d'eau

Les travaux se poursuivront jusqu'en juillet 2025.



État initial avant travaux



État d'avancement sur le Pavillon 1^{er} au 28 Mars 2025



PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal)

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLUi

À la suite de l'adoption d'une modification simplifiée en mars 2022, une procédure de modification de droit commun n°1 a été initiée en novembre 2023. Après la consultation des services associés et une enquête publique pour laquelle un avis favorable a été rendu par le commissaire enquêteur en charge de l'enquête, celle-ci a été finalisée et sera rendue opposable par le Conseil de Communauté le 7 janvier 2025.

Cette procédure a permis, entre autres, de procéder aux actions suivantes :

- Rectification d'erreurs
- Formalisation d'ajustements divers, notamment sur des périmètres de projet au sein des communes du territoire : ouvertures à l'urbanisation pour des projets d'habitat ou d'équipements publics à Epfig et Zellwiller, évolutions sur certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), création ou suppression d'emplacements réservés, etc.
- Évolutions rédactionnelles du règlement écrit
- Intégration d'outils réglementaires visant à protéger le commerce de proximité dans les centralités de Barr et de Dambach-la-Ville
- Etc.

Par ailleurs, cette procédure a permis de reclasser certaines zones destinées à une urbanisation à long terme au profit de zones agricoles ou naturelles préservées.

La fermeture progressive des zones dites « À Urbaniser » (ÀU) s'inscrit dans une démarche visant à limiter la consommation foncière, en conformité avec les exigences légales nationales (loi ALUR de 2014, loi Climat et Résilience de 2021, et objectif de Zéro Artificialisation Nette). Le PLUi, actuellement en vigueur et à jour de cette procédure, est consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes, ainsi que sur le Géoportail national de l'urbanisme.



OUVERTURE D'UN POSTE ET RECRUTEMENT

Afin de gérer et suivre l'ensemble des dossiers liés à l'urbanisme et au PLUi au sein de la Communauté de communes, un poste a été créé en 2024, avec une embauche effective dès novembre 2024.

ENFANCE JEUNESSE



RENOUVELLEMENT DSP

Depuis septembre 2024, le Pays de Barr a renouvelé sa Délégation de Service Public (DSP) pour une durée de deux années scolaires consécutives. Cela concerne la gestion de 19 sites d'accueil sur le territoire.

L'objectif de la DSP vise à garantir la continuité et l'amélioration des services offerts aux enfants et aux familles du Pays de Barr. Il s'agit là d'un engagement fort pour le bien-être des enfants et le soutien aux familles.

19 sites d'accueil sont répertoriés au 1^{er} septembre 2024 et situés dans les communes suivantes :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller, qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du RPI Bernardvillé-Reichsfeld-Itterswiller
- Bourghheim, qui accueille les enfants du RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Epfig (2 services)
- Gertwiller (2 services)
- Goxwiller sur le temps méridien
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Saint-Pierre qui accueille les enfants du RPI avec Eichhoffen
- Stotzheim
- Valff
- Zellwiller

MISE EN PLACE DU LOGICIEL BEL AMI POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Le territoire a récemment acheté le logiciel **Bel Ami** pour la gestion des services d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ce logiciel, spécialisé dans la gestion des structures d'accueil et des activités, est conçu pour simplifier et optimiser les opérations quotidiennes des ACM.

NOUVELLE DYNAMIQUE AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Depuis mai 2024, le Service Animation Jeunesse du Pays de Barr a accueilli deux nouvelles recrues : Madame Sabrina BONNET FRITZ, Chargée de coopération Jeunesse, et Mélissa ZINGER, animatrice Jeunesse.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Leur arrivée marque une volonté renouvelée d'accompagner les jeunes dans leurs projets et de renforcer les partenariats entre les structures locales.

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Les locaux du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ), situés au 5, rue des Tanneurs à Barr ont été réaménagés pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Les collégiens de Barr et Heiligenstein peuvent désormais profiter des ouvertures matinales de 8 h à 10 h et d'un créneau en fin de journée de 16 h à 17 h.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Des jeux de société, des ateliers podcasts, des jeux surdimensionnés et des ateliers cuisine sont au programme selon les envies des jeunes.

NOUVEL ESPACE CAFÉTÉRIA

Un espace cafétéria est désormais mis à disposition des lycéens chaque mardi et jeudi de 11 h à 14 h, offrant un lieu de détente et d'échange convivial.



Espace cafétéria - PEJ

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET PLAN MERCREDI

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Les Accueils Collectifs de Mineurs sur leurs temps d'ouvertures (extrascolaires et périscolaires), ont vocation à répondre aux attentes et besoins d'apprentissage des enfants, dans un réel souci de cohérence, de respect et de continuité éducative.

BILAN QUANTITATIF DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Sites	Nombre d'enfants*
ANDLAU	280
BARR CENTRE	246
BARR TANNEURS	230
BLIENSCHWILLER	120
BOURGHEIM GOXWILLER	108
DAMBACH-LA-VILLE - 2 SITES	403
EPFIG - 2 SITES	190
GERTWILLER - 2 SITES	75
HEILIGENSTEIN	135
MITTELBERGHEIM	185
STOTZHEIM	293
VALFF	285
ZELLWILLER	120
TOTAL	2 670

BILAN QUANTITATIF DU SERVICE ANIMATION JEUNESSE

Sites	Nombre d'enfants**
SAJ	775

Partenariats établis autour de 12 profils : associations, clubs, communes, comités des fêtes, services internes CCPB, prestataires, bénévoles, éducation nationale, périscolaires, maisons de retraite, APM Muttersholtz, radio...

BILAN QUALITATIF DES SERVICES

• Satisfaction des enfants et des familles

Les enquêtes de satisfaction font état de 40% des parents répondants se déclarant satisfaits ou très satisfaits des activités proposées. Une appréciation quant à la diversité des activités et la qualité de l'encadrement. Les enfants mentionnent l'aspect ludique des programmes.

• Impact éducatif et social

Développement des compétences sociales, artistiques et sportives.

• Qualité de l'encadrement

Formation des animateurs : plusieurs animateurs ont suivi des formations spécifiques permettant d'instaurer une relation positive et de confiance avec les enfants, favorisant un climat propice à l'épanouissement et la découverte.

• Innovation et projets pilotes

Nouveaux programmes/projets ont pu voir le jour par l'introduction de projets pilotes tels les ateliers fresques du climat et de la mobilité, les ateliers podcasts, les mercredis des sports, qui ont rencontré un vif succès.

• Partenariats innovants

Une collaboration entre les périscolaires, les écoles, les services publics et les associations, permettant ainsi d'enrichir et d'élargir l'offre éducative.

Le bilan du **PEDT** et du **Plan Mercredi** sur le territoire du Pays de Barr, montre une pérennité des partenariats et une bonne adhésion aux valeurs éducatives promues.

Les actions mises en place ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

SITES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

TEMPS PÉRISCOLAIRES

Ainsi en complément des temps scolaires, les enfants sont accueillis sur des sites périscolaires lors de temps méridiens et en soirées. Plusieurs activités leurs sont proposées favorisant leur développement tels que des activités manuelles, sportives, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur... En juillet 2021, la collectivité a confié, à nouveau à l'Association Générale des Familles (AGF) en qualité de délégataire, la gestion de l'ensemble de ses services d'accueil. Le contrat, d'une durée de trois ans, trouvera son terme au 31 août 2024.

Ainsi, 18 sites d'accueil sont répertoriés au 1^{er} septembre 2023 et situés dans les communes suivantes :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du RPI Bernardvillé-Reichsfeld-Itterswiller
- Bourgheim qui accueille les enfants du RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Epfig (2 services)
- Gertwiller (2 services)
- Goxwiller
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Stotzheim
- Valff
- Zellwiller

TEMPS EXTRASCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, il est proposé aux enfants d'être accueillis en journée entière sur certains de ces sites, où leur sont alors proposés un projet pédagogique et des activités adaptées ainsi que des sorties.

Quatre sites sont ainsi ouverts lors de ces temps extrascolaires de 8 h à 18 h 30 :

- Dambach-la-Ville
- Epfig
- Barr Centre
- Valff

* Nombre d'enfants ayant participé à des activités dans le cadre du PEDT

** Nombre d'enfants ayant participé à des activités dans le cadre du PEDT

RELAIS PETITE ENFANCE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Ses missions s'articulent autour de quatre grands axes :

- Le RPE est un **point de référence et de source d'information pour les parents et les professionnels de la petite enfance** sur l'ensemble des modes d'accueil, ainsi que sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur.
- Il **délivre une information générale** aux futurs parents employeurs et aux assistants maternels, en matière de droit du travail et **oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés** en cas de questions spécifiques.
- Le RPE est un **lieu de rencontres et d'échanges** : il a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile. Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation :
 - De temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents.
 - D'activités d'éveil en favorisant le décroisement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.).
- Le RPE est un **lieu d'appui et d'accompagnement aux professionnels de l'accueil individuel** :
 - Il leur apporte un **soutien et un accompagnement** dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.
 - Il leur **communique également de l'information sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre.**
 - Il **organise des sessions de formations continues** dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation du métier.

En 2024, **150 assistants maternels sont agrémentés** sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr selon la liste de la Collectivité Européenne d'Alsace. Le Relais Petite Enfance recense **143 assistant(e)s maternel(le)s en activité.**

MONTAGE DU PROJET : MOIS AUTOUR DE LA FAMILLE 2025 « VIENS JE T'EMMÈNE »

Initié en 2016 par l'équipe du Pôle Enfance Jeunesse, l'événement du MAF se déroule en moyenne tous les deux ans et a pour objectifs :

- De renforcer le **maillage partenarial** sur le territoire du Pays de Barr.
- De permettre aux habitants et usagers de mieux identifier **les services de proximité aux familles.**
- **D'accompagner et soutenir la parentalité.**
- De proposer des temps de **partage, de rencontre et d'échange** intergénérationnels.

Le Relais Petite Enfance a mobilisé l'ensemble des partenaires volontaires qui exercent et œuvrent à l'accompagnement des familles sur le territoire de la CCPB, soit 25 services différents :

- **Collectivités/Établissements communaux et intercommunaux**
 - Pôle Enfance Jeunesse Communauté de Communes du Pays de Barr (RPE, SAJ, PEJ)
 - Médiathèque de Barr
 - Bibliothèque de Dambach-La-Ville
 - Collectivité Européenne d'Alsace
 - Office de Tourisme // CIP La Seigneurie
 - Smictom Alsace Centrale
- **Associations et structures Petite Enfance**
 - AGF 67 (Périscolaires et Espace de Vie Sociale)
 - CRPEH
 - CREJH
 - Pôle APSA
 - ALT Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes
 - Ehpad Salem
 - Association Age d'OR
 - Barr'entraide
- **Établissements d'accueil du jeune enfant**
 - Multi-accueil Petit à Petit (Barr)
 - La Cabane des Cigogneaux (Barr)
 - Les P'tits Barr' Bouilleurs (Barr)
 - Lucioles et Cabrioles (Goxwiller)
 - Les Jardins d'Athéna (Saint-Pierre)
 - Le Sapin des Petits Ours (Dambach-la-Ville)

Trois réunions de travail dans la salle du Conseil et de nombreux échanges ont été nécessaires à la **création du programme** de cette 6^{ème} édition riche de **ateliers, de conférences, de rencontres-débats, de spectacles et d'animations** pour toutes les tranches d'âge.



L'étroite **collaboration avec le service communication** a permis la conception de supports en adéquation avec les orientations du Service Enfance Jeunesse et leur déploiement auprès du plus grand nombre.

Téléchargez l'appli
→ **en scannant le QR-code**



LES ATELIERS D'ÉVEIL



Atelier « éveil à la nature »

Les ateliers d'éveil sont bien plus qu'un simple moment d'activité : **ils constituent un espace privilégié pour le développement des enfants et l'enrichissement des compétences des assistants maternels.** Conçus pour stimuler la curiosité, la créativité et les interactions sociales des tout-petits, ces ateliers offrent un cadre sécurisé et stimulant où chaque enfant peut explorer ses capacités tout en s'épanouissant.

Pour les assistants maternels, ces séances représentent une opportunité précieuse de **partager des expériences, d'approfondir leurs pratiques professionnelles et de renforcer leur rôle de référents éducatifs.** Les ateliers favorisent également une dynamique de mixité sociale en réunissant parents, enfants et professionnels, créant ainsi des moments de rencontre et de collaboration enrichissants.

En 2024, l'engagement envers ces ateliers a permis de répondre à des besoins diversifiés tout en valorisant une approche collective du développement de l'enfant. Ils reflètent notre **volonté constante de soutenir l'éducation précoce et d'accompagner les professionnels dans leur mission essentielle.**

ATELIERS	COMMUNES	LIEUX	NB DE SÉANCES
Eveil Musical AM	Barr / Andlau	PEJ / CIP La Seigneurie	14
Eveil Musical Parents	Barr	PEJ	7
Eveil Corporel	Saint Pierre	Micro-crèche Jardin d'Athéna	18
BB Signe	Barr	Médiathèque / PEJ	20
Yoga	Barr	PEJ	20
Contes	Dambach-la-Ville	Bibliothèque	8
Initiation draisienne et petits vélos	Barr / Eptfig	Parking PEJ / Gymnase	14
Eveil à la nature	Barr	Jardin des Sports / PEJ	8
Histoires et comptines	Barr	PEJ	4
Voyage sonore	Barr	PEJ	4
Chansons pour les tous petits	Barr	Médiathèque	4
			121

En chiffres, les ateliers d'éveil 2024 ont réuni une moyenne de **20 participants par session**, pour un total de **121 sessions organisées**, contre 79 en 2023. Cela représente une disponibilité accrue avec **2 420 places sur l'année**, en nette progression par rapport aux **1 580 places en 2023**. Ces chiffres traduisent l'attractivité croissante de ces activités et leur pertinence pour répondre aux besoins des familles et des professionnels.

Plus précisément :

- **35 assistants maternels, 161 enfants et 61 parents différents** ont pris part aux ateliers.
- Un système d'**inscriptions mensuelles** et un suivi attentif des listes d'attente ont permis d'optimiser la participation, favorisant l'accès d'un maximum de bénéficiaires.
- Une **mixité réussie** : bien que les assistants maternels restent prioritaires, les ateliers ont accueilli également de nombreux parents, renforçant les échanges et la diversité.

En outre, la **présence régulière des animatrices RPE** tout au long de l'année a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des professionnelles de la petite enfance. Ces animatrices ont répondu aux besoins spécifiques exprimés sur le terrain, **renforçant ainsi la qualité des ateliers et la satisfaction des participants.**

LES TEMPS FORTS



Spectacle « Petit monde »

L'année 2024 a été ponctuée d'**événements tant captivants qu'éducatifs, réunissant enfants, parents et professionnels autour de festivités variées.** Ces temps forts ont mis en lumière des thématiques essentielles tout en offrant des moments de découverte et de partage.

FESTIVITES	PARTENAIRES	DATÉS	PARTICIPANTS
Spectacle « Petit Monde » Compagnie Bas Les Pat'ibulaire	RPE Médiathèque Barr	21 février	144
Spectacle « Bonhommes » Compagnie Les yeux comme des hublots Semaine Nationale de la Petite Enfance		20 mars	65
Spectacle « Un orage d'été » Compagnie HANATSU Miroir	RPE Médiathèque Barr	3 juillet	36
Kamishibai « Nono et les écrans » Atelier de sensibilisation aux écrans suivi d'un temps d'échange	PMI	11 octobre	22
Spectacle « L'oiseau mouche » Compagnie Papier Plume Journée Nationale des Assistants Maternels	RPE Médiathèque Barr	21 novembre	39

Ces **temps forts reflètent l'engagement des partenaires et la richesse des initiatives culturelles et éducatives** mises en œuvre tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'épanouissement des enfants et au soutien des professionnels et des familles.



En 2024, une **attention particulière a été portée à l'accompagnement et à la formation des professionnels de la petite enfance**, avec un programme riche et varié.

INTITULE	PARTENAIRES	DATES	ASSISTANTS MATERNELS PARTICIPANTS
Formation « SST recyclage »	IFP	23 mars	11
Formation « Comprendre les émotions pour mieux accueillir l'enfant au quotidien »	CMCG Formation	13 avril 18 mai	12
Formation « SST »	IFP	8 et 15 juin	10
« Tout savoir sur le contrat de travail des assistants maternels »	Maëlle Arnaud (juriste)	12 avril	13
Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle	Caroline Ehrhardt Dalila Kiesele	16 janvier, 19 mars, 14 mai, 2 juillet, 01er octobre, 05 novembre	13
Accompagnement professionnel et parental en sophrologie	Claire Jérôme (Sophrologue)	18 janvier, 15 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin	12 + 2 parents

Toutes ces initiatives illustrent une volonté de **soutenir continuellement les assistants maternels dans leur développement professionnel**, tout en répondant aux défis et évolutions du secteur de la petite enfance.

FORMULAIRE « ANNONCE PARENTS » EN RECHERCHE D'UN ACCUEIL CHEZ UN-E ASSISTANT-E MATERNEL-LE

Mis en service le 1^{er} mars 2023, les familles et les assistant(es) maternel(le)s du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr bénéficient d'un outil, **complémentaire au site monenfant.fr de la CAF, facilitant leur mise en relation**.

Accessible 24h/24 via le site de la Communauté de Communes du Pays de Barr (rubrique « Vivre/Jeunesse et sport/Relais petite enfance »), cet outil se présente sous la forme d'un **formulaire en ligne**.



Téléchargez l'appli
→ **en scannant le QR-code**

Avantages pour les familles :

- Publier leurs besoins d'accueil en précisant leurs coordonnées, horaires, jours souhaités, nombre d'enfants concernés par l'accueil, etc.

Avantages pour les assistant(e)s maternel(le)s :

- Consulter les annonces en ligne et contacter directement les familles concernées.

Sur l'année 2024, ce dispositif a permis à six familles de trouver une solution d'accueil adaptée pour leurs enfants.

RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE EN DEUX ESPACES DISTINCTS



Dans le cadre de l'**amélioration continue de nos infrastructures**, le **Pôle Enfance Jeunesse a été réaménagé afin de devenir un espace plus accueillant et convivial**, pensé pour le bien-être des petits et des grands.

Cet espace comprend :

- Des jeux adaptés aux enfants de 0 à 3 ans
- Du matériel de motricité pour encourager leur développement physique
- Un petit salon spécialement pensé pour les enfants
- Un espace d'accueil chaleureux dédié aux adultes.

De plus, une salle zen a été aménagée pour des activités comme le yoga, la musique, les contes... avec tout le confort nécessaire : tapis et matelas inclus. Notre ambition était de créer un environnement dans lequel chacun se sente à l'aise et heureux de passer un moment agréable.

PERSPECTIVES 2025

- Déploiement du **Mois Autour de la Famille** du 1^{er} au 28 mars 2025.
- Poursuite de la **réactualisation et développement des supports de communication**.
- **Itinérance des ateliers éveil à la nature** dans les jardins de la fondation Ruhlmann à Nothalten de janvier à mars, puis à la zone de loisirs à Dambach-la-Ville.
- **Programmation et suivi des formations continues et d'ateliers d'accompagnement professionnel (FAMILYLAB)** à destination des assistants maternels.
- **Organisation d'un temps festif pour la fin d'année scolaire**.



SERVICE ANIMATION JEUNESSE

Enfance Jeunesse

NOUVEAUTÉS PODCASTS

Un podcast «La salle des profs, ce lieu mystérieux» a été réalisé au collège du Bernstein de janvier à avril 2024.

Au début de l'année scolaire 2024, deux groupes de collégiens et lycéens ont été formés pour réaliser un podcast en collaboration avec la radio locale **Azur FM**. L'un sur le thème des pumptrack dans le Pays de Barr, intitulé **Pump'Barr : À vos vélos !**

Vous pouvez l'écouter ici : <https://podcast.ausha.co/azur-fm-emissions-speciales/pump-barr-a-vos-velos>
Et l'autre : **Barr'cast : Noël sur le territoire du Pays de Barr**
Écoutez-le ici : <https://podcast.ausha.co/azur-fm-emissions-speciales/barr-cast-noel-sur-le-territoire-du-pays-de-barr>

En 2025, un groupe se concentrera sur l'intelligence artificielle et un autre participera au concours **Jeunes reporters pour l'environnement** en abordant le thème du gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires.

NOUVEAUTÉS OUVERTURES

Depuis septembre, le Pôle Enfance Jeunesse a ouvert les portes du 5, rue des Tanneurs aux collégiens les lundis, mardis & jeudis de 8 h à 10 h et de 16 h à 17 h, ainsi que les mercredis de 9 h à 12 h avec proposition de petits déjeuners, jeux de société et ateliers découvertes :

- Cuisine : le but étant de donner des idées de petits déjeuners rapides aux jeunes, à refaire à la maison : petits pains au chocolat, chaussons aux pommes, pain perdu, mug cake, des smoothies réalisés avec les fruits et bien d'autres recettes.
- Bricolage : bonnets en pompons, couronnes.

En 2025, des ateliers sportifs, des aides aux projets professionnels et autres auront lieu. Cette ouverture accueille jusqu'à 20 enfants par jour. Les ouvertures aux lycéens sont quant à elles maintenues les mardis et jeudis midis avec une moyenne de 30 jeunes.

A compter du mardi 5 novembre & jusqu'au mardi 17 décembre

MARDI 12/11
Mug Cake

MARDI 26/11
Petit pain au chocolat ou chausson aux pommes

MARDI 4/12
Cookies salés

MARDI 5/11
Crêpes

MARDI 10/12
Pain perdu

MARDI 19/11
Smoothies & Jus

MARDI 17/12
Cake à l'orange aux saveurs de Noël

VIENS CUISINER ENTRE AMIS & PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX AUTOUR DE LA TABLE...

> de 8h à 10h !
> Pour les 10-17 ans

NOUVEAUTÉS PUMPTRACK

À la fin de l'année 2024, le SAJ a organisé un cycle de perfectionnement en VTT au pumptrack de Dambach-la-Ville, en collaboration avec Florian Grohens, moniteur de VTT. Les enfants ont participé à 4 sessions de perfectionnement, chaque mercredi après-midi de 14 h à 16 h, et ont conclu ce cycle par une sortie au Stride à Strasbourg.

L'activité sera renouvelée en 2025 à Andlau puis à Barr lors de son ouverture.



NOUVEAUTÉS MERCREDIS DU SPORT À EPGF

Un nouveau créneau des mercredis du sport a vu le jour à la rentrée de septembre de 9 h à 11 h à la salle multisport d'Epfig. Ouvert à tous à partir de 10 ans, gratuit et sans inscription.

ENTRÉE LIBRE

LES MERCREDIS DU SPORT

POUR LES 10-17 ANS
(ADMISSION DES ENFANTS À PARTIR DU CM1)

SALLE MULTISPORT > EPGF
de 9h à 11h
(hors vacances scolaires)

Les mercredis à partir du 10 septembre

www.paysdebarr.fr

20 ANS
2024

PÉRISCOLAIRES

Le 19 juin, une journée **Olympiades** a été organisée en partenariat avec les structures périscolaires du territoire (Dambach-la-Ville, Valff, Bourgheim, Epfig, Barr centre et Tanneurs). Entre 100 et 115 enfants (CE2, CM1 et CM2) ont pris part à cet événement, qui s'est déroulé au jardin des sports à Barr. Tout au long de la journée, les animateurs ont proposé divers jeux sportifs. La Ligue Grand Est de triathlon a également animé un atelier vélo et course. En fin de journée, familles et enfants ont pu profiter de grands jeux en bois pour clôturer l'événement suivis d'un apéritif.

Les découvertes sportives et fresques du climat et de la mobilité sont proposées aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 dans les périscolaires sur le temps méridien, du soir ou du mercredi, sensibilisant aux différentes activités. Ces jeunes pouvant ainsi identifier le service et poursuivre dès leur arrivée en 6^{ème}.



Ateliers réguliers, animations de rue et événements culturels :

- Atelier manga en partenariat avec la Médiathèque de Barr.
- Atelier Théâtre d'impro.
- Atelier spray à Clair de Rue & Clair de Nuit.
- Concert solidaire formule KARAOKE.
- Fête du vélo.
- Estivales de Barr (place de la Mairie et parc de la folie Marco).
- Atelier graffiti fluorescent pour les ados à la fête des lumières à Epfig.

Le SAJ soutient également les projets du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et des Lycéens :

- Projection au cinéma d'Obernai, d'un court-métrage de fiction policière organisée par des lycéens. Il est soutenu par le Réseau Est Cinéma Image et Transmission. Ce projet a nécessité deux années de travail et d'accompagnement.
- Création d'un vélo circuit avec le Conseil Municipal des Jeunes de Barr.
- Nuit du Sport (12 équipes et 250 spectateurs).
- Accompagnement sur une classe en Éducation Morale et Civique.
- Identité numérique au Lycée Édouard Schuré.
- Spectacle « Joue ta Phyx » abordant la démocratie avec 60 élèves du lycée Schuré.
- Projection du documentaire « Un an chez les ados, pourquoi sont-ils moins cons qu'ils en ont l'air ? » suivi d'un débat en présence du réalisateur et d'une psychologue avec 33 participants dont 12 parents et 21 adolescents.

PRÉVENTION ET ANIMATIONS AUPRÈS DES COLLÈGES

- Ateliers pop'art, traqueurs d'infox, challenge LEGO à l'internat du Torrenberg.
- Jeu « La bête noire » dans les trois collèges (Outil de lutte contre le harcèlement de la CEA).
- Atelier LEGO Serious Play « Cyberharcèlement » au collège du Torenberg et du Bernstein.
- Conférence « Stop au harcèlement » en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale de Barr.
- Escape Game « Remu méninges au frigo » au collège de Barr et de Dambach-la-Ville.
- « Parcours Avenir » au collège du Torenberg/Heiligenstein.
- Fresque du climat auprès des éco délégués au collège du Bernstein.
- Spectacle « Joue ta Phyx » abordant la démocratie.
- 30 élèves du collège de Barr et 30 élèves du collège du Torenberg.



OFFRE DE LOISIRS VACANCES

Comme chaque année durant toutes les périodes de vacances scolaires, les activités à la carte, les formules stages proposées rencontrent un franc succès. Le service répond à la demande constante des familles en augmentant les capacités d'accueil et en cherchant quotidiennement des nouvelles choses à proposer avec :

- Près de 700 enfants inscrits sur l'ensemble de l'année 2024.
- Un séjour court Sport et Nature à Mittersheim complet avec 30 jeunes.
- Le centre de loisirs de l'été à Epfig avec une capacité de 40 adolescents maximum par semaine.

PARENTALITÉ

Depuis septembre, le Service Enfance Jeunesse du Pays de Barr propose diverses actions pour soutenir la parentalité :

- Conférences
- Ateliers parents
- Ateliers duos parents/enfants

Les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire.

Elles ont pour objectifs de :

- Mettre à disposition des parents un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin.
- Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.
- Soutenir la relation parents-enfants.

Les conférences fournissent aux parents des ressources sur des sujets spécifiques, comme la gestion du stress ou l'éducation positive.

Le Service Enfance Jeunesse s'oriente donc vers un temps de sensibilisation et d'information en lien avec la parentalité en s'appuyant sur des professionnels reconnus.

Deux conférences ont été proposées avec David Dutarte (Conférencier-éducateur spécialisé, responsable Familylab France) avec une participation de **127 personnes au total**.

- Le 24 septembre : « **Les enfants sont compétents et coopèrent par nature, apprenons à les écouter** » à la salle Kirneck de Gertwiller.
- Le 19 novembre : « **Comment développer cette autorité qui nous fait grandir** » à la salle Kirneck de Gertwiller.

Des ateliers duo parents/ados ont été proposés par le Service Animation Jeunesse dans le cadre de la parentalité :

- Atelier cuisine végé : 6 duos
- Atelier challenge tir sportif : 14 duos
- Atelier poterie : 10 duos
- Atelier créatif d'Halloween : 6 duos
- Stage micro-fusée : 6 duos
- Jeux de société en famille avec proposition de 10 jeux en bois, 17 jeux de société : 20 personnes présentes



ATELIERS POUR PARENTS

FAIRE UN BOUT DE CHEMIN ENSEMBLE POUR GAGNER EN AUTONOMIE !

Un cursus de cinq ateliers en groupe (groupe de 12 personnes) de soutien à la parentalité animé par David Dutarte est proposé à partir de janvier 2025 pour donner suite aux conférences.

Afin de centraliser l'information et la rendre facilement accessible à toutes les familles, **un livret regroupant toutes les initiatives pédagogiques autour de la parentalité sur le territoire, conçu par des professionnels a été réalisé.**

L'objectif est d'offrir une vue d'ensemble des activités disponibles, permettant ainsi aux parents de planifier leur participation et choisir les événements qui répondent le mieux à leurs besoins spécifiques du moment. Ce projet répond également à la nécessité de coordonner les efforts des différents acteurs locaux pour éviter la multiplication des mêmes événements, au même moment sur le territoire et permet ainsi d'offrir un soutien cohérent et efficace aux familles.

Les objectifs principaux du projet :

- **Accessibilité** à l'information et centralisation de toutes les informations en un seul document.
- **Encourager** la participation des parents et des familles aux activités afin qu'ils ne se découragent pas lors de certaines situations vécues.
- **Valoriser** des initiatives locales.
- **Coordination de l'ensemble par la CCPB** ce qui permet d'assurer un soutien cohérent et efficace entre les différents partenaires et associations dans leurs offres éducatives.

En sensibilisant à travers un outil unique, les informations ainsi contenues **ont vocation à informer, transmettre des compréhensions sur les enjeux de la parentalité et les bonnes pratiques... Contribuant ainsi à une meilleure éducation des enfants.**

Retrouvez toutes les informations sous la rubrique : [Parentalité, Vivre](#)



RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a pour mission de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer les agents de la Communauté de Communes du Pays de Barr, tout au long de leur carrière.

Ses principales missions :

- Gestion administrative et financière
- Développement des ressources humaines (carrières, compétences, recrutements, formations, etc.)
- Pilotage des emplois et de la masse salariale
- Mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels
- Développement de l'action sociale

QUELQUES CHIFFRES

49 AGENTS :

- 20 en filière administrative
- 13 en filière technique
- 7 en filière culturelle
- 4 en filière animation
- 4 en filière sociale

FORMATIONS :

- 94 jours de formations totalisés



